

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: **Pagination continue.**

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								



1880.

L'ALBUM DES FAMILLES,

JOURNAL MENSUEL.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes.

UN MORCEAU DE
MUSIQUE
CHAQUE MOIS.

Les lettres doivent être adres-
sées à M. l'Administrateur
de l'Album des Familles, à
Ottawa.

CINQUIÈME ANNÉE.

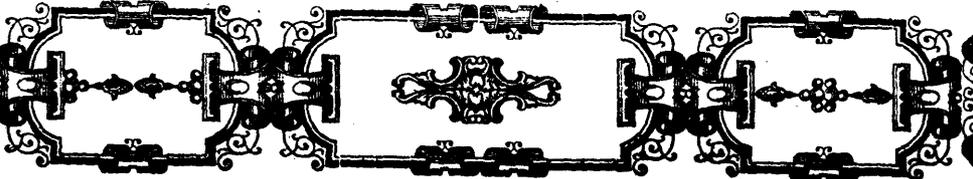
OTTAWA
1er Juin 1880.

ABONNEMENT
\$2 par An,
PAYABLE D'AVANCE

Les lettres d'argent doi-
vent être enregistrées.

SOMMAIRE.

	PAGES.		PAGES
Bulletin Religieux.		Variétés.	
Entretiens sur le Syllabus, (<i>Suite et Fin</i>), par Mgr. GAUME.....	241	Grande Démonstration Nationale de Québec—Programme.....	279
Littérature.		Convention Nationale—Règlements et Programme.....	282
François le Balafre (<i>Suite</i>), par C. BURT..	244	Publication d'un Livre illustré touchant la Fête Nationale de Québec,.....	286
L'Enfant Mystérieux (Roman Canadien), (<i>Suite</i>), par V. Eug. DICK.....	248	Avis aux Lecteurs.....	282
Dans un Yacht, (Roman-Nouvelle), (<i>Fin</i>), par E. IM. ROUSSEAU.....	260	Chronique du Mois, par CARA LINPIA.....	283
Musique.		Léon XIII et les Beaux-Arts.....	287
Les Plaisirs du Flaneur !.....	266	Comme ça change !.....	288
Bibliographie.		Congrès des Sociétés de Bienfaisance.....	288
Mandement de Mgr. l'Archevêque de Québec sur l'Observation des Di- manches et Fêtes	275	Raoul de Navery.....	288
Nana, mauvais Roman, par Emile ZOLA..	278	Nécrologie.....	288
		Nouvelle Publication.....	288



Liste des Agents.

Les personnes dont les noms suivent sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement à l'*Album des Familles*.

PROVINCE DE QUÉBEC.

VILLES.

Québec..... M. Etienne Légaré,
No. 378, rue St. Joseph, St. Roch.
Montréal..... M. Ignace St. Amour,
No. 314, rue Amherst.
Trois-Rivières..... M. P. L. Hubert,
Notaire.
Notre-Dame de Lévis..... M. Elzéar Bédard,
M. de P.
Rimouski..... M. Alph. Couillard.
Sherbrooke..... M. F. X. Désève.
Sorel..... M. J. O. Weillbrenner, jr.
St. Jean Dorchester..... M. Jean Bourguignon.
St. Hyacinthe..... M. Louis H. Taché, jr.
Chicoutimi..... M. Alf. Godin,

CAMPAGNES.

Arthabaskaville..... M. Aimé Dion.
Kamouraska..... M. P. C. Dupuy.
Joliette..... M. Albert Gervais.
La Patrie, (Compton)..... M. Régis R. Dumoulin.
Longueuil, (Chambly)..... M. F. X. Valade, Notaire.
Lotbinière..... M. Maxime Lemay.
Maskinongé..... M. Joseph Déziel.
Rivière du Loup (En Haut)..... M. L. T. Rivard.
Rivière du Loup (en Bas)..... M. Victor Chamberland.
Sault-au-Récollet, (Hochelega)..... M. J. B. Beauchamp.
Ste. Anne Lapocatière..... M. Geo. L'Evêque.
St. Charles, (Bellechasse)..... M. P. P. Dalalre.
St. Eustache, (Deux-Montagnes)..... M. Daniel Ethier.
St. Henri de Lauzon..... M. G. Roy.
St. Hugues, (Bagot)..... M. E. Lafontaine.
St. Joseph de Lévis, }
Village de Bienville. } MM. Paulet et Lemieux,
St. David de l'Auberivière. } de N. D. de Lévis.
St. Nicholas, [Lévis]..... M. Louis Fréchette, jr.,
[Bas de la paroisse.]
St. Romuald, (Lévis)..... M. Joseph Fortin.
Ste. Rose, (Laval)..... M. A. E. Léonard.
St. Tite, (Champlain)..... M. J. N. Buist.
Wotton, (Wolfe)..... M. J. H. C. Lajoie.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Stippagan, [Gloucester]..... M. Henri A. Sormany.

MANITOBA.

St. Boniface et Winnipeg..... M. A. A. Larivière.

ETATS-UNIS.

Albany, (N. Y.)..... M. Gilbert J. Léveilly,
15, North Lansing Street.
Biddeford, (Mass.)..... M. L. N. Chartier.
Burlington, (Vermont)..... M. Israël Couture,
(P. O. Boîte 538.)
Central Falls, (R. I.)..... M. Zoël Choquette.
Chicago, (Ill.)..... M. Louis Vézina,
No. 309.—13th Place.
Chicopee (Mass.)..... M. Geo. P. Benoit,
(P. O. Boîte 434.)
Chicopee Falls, (Mass.)..... M. Wilfrid St. Amour.
Cohoes, (N. Y.)..... M. Joseph Desrosiers.
Danielsonville, (Conn.)..... M. J. T. Breaux.
Déroit, (Michigan)..... M. Ed. Racicot.
Fall River, (Mass.)..... M. F. H. Benoit,
(P. O. Boîte 51.)
Hebron, (Mass.)..... M. N. Blais.
Holyoke, (Mass.)..... M. Anthime Bourdon.
Jeffersonville }
et } (Mass.)..... M. Louis Demers,
Holden..... } (P. O. Boîte 33.)
Hudson [Mass.]..... M. Thomas Lacroix,
boulangier.
Keene, (N. H.)..... M. Gilbert Perry,
(P. O. Boîte 273.)
Lawrence, (Mass.)..... Dr. Joseph Desmarais, M.D.
126, Lowell Street.

Lowell, (Mass.)..... M. J. L. Lapierre,
(P. O. Boîte 192.)
Malone, (N. Y.)..... M. Joseph Ménard.
Manteno, (Illinois)..... M. L. A. Towner.
Manchester, [N. H.]..... M. Michel E. Lussier,
841, Elm Street.
New York..... M. Arthur Lamontagne.
Bureaux du *Courrier des Etats-Unis*.
North Adams, (Mass.)..... M. A. N. Gélinau.
Agent d'Assurance.
North Grosvenordale, (Conn.)... M. L. P. Lamoureux,
Northampton, (Mass.)..... M. A. Ménard,
No. 146, Chene Street.
Spencer [Mass.]..... M. George Fontaine, fils.
(P. O. Boîte 678)
Rochester, [N. Y.]..... M. Gustave Thibodeau,
No. 9, Marshall Street.
Salem, (Mass.)..... M. Jules Bouchard,
5, Prince Street.
Putnam (Conn.)..... M. Hector Duvert.
St. Albans, (Vermont)..... Dr. G. Thibault, M. D.
Troy, [N. Y.]..... M. L. Lauzon.
Webster (Mass.)..... M. Chrystopher Dubé,
P. O. Boîte 433.
West Rutland, (Vt.)..... M. Napoléon Léonard.
Willimantic, [Conn.]..... Rev. F. DeBruycker.
Winooski, [Vermont]..... Dlle. Sophie Dolbec.
Worcester, [Mass.]..... M. P. J. Martin,
(P. O. Boîte 685.)

Woonsocket, }
et } [R. I.]..... M. C. Thétreault,
Menville, } (P. O. Boîte 552.)

PARIS, (FRANCE.)

A la Librairie Religieuse de M. A. Sauton,
41, rue du Bac.

NOTRE PRIME.

Grâce à l'empressement apporté par un grand nombre des abonnés à payer leur abonnement de l'année courante, nous avons jugé à propos d'ordonner l'impression d'une deuxième édition de la PRIME, afin de satisfaire tous les abonnés, en leur offrant le précieux avantage d'orneur leur demeure d'un Médaillon aussi précieux.

Nous recevons donc ces jours prochains quelques centaines de copies pour expédier à ceux qui nous ont payé depuis quelques semaines, ainsi qu'à ceux qui nous payeront d'ici au 1er JUIN prochain, après laquelle date nous cesserons d'accorder cette Prime, vû le coût de la dépense qu'elle entraîne à l'administration.

AVIS.

Nous prions instamment tous ceux qui n'ont pas encore payés à l'avance l'abonnement de 1880, à bien vouloir nous adresser la somme de \$2, prix de l'abonnement annuel. Les lettres devront être enregistrées et adressées à M. l'Aministrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa. Un reçu sera expédié par le retour de la malle, ainsi que la PRIME.

Abonnement.

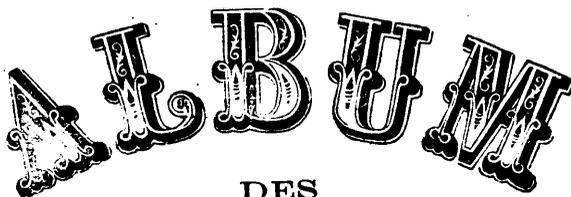
Cette REVUE paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit :

CANADA.....\$2.00
ETATS UNIS.....\$2.00
EUROPE.....\$3.00

(Payable d'avance.)

Les lettres d'argent devront être enregistrées.

DIEU—PATRIE



DES

FAMILLES

Littérature, Histoire, Beaux-Arts. Biographies, Voyages et Légendes

Administration

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, etc., etc., doit être adressé franc de port à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa.

Un morceau de Musique paraît chaque mois.

COLLABORATEURS

Chauveau, (L'hon. P. J. O.)
Casgrain, (Abbé H. R.)
Derome, (F. M.)
Dick, (Dr. V. E.)

Faucher de Saint-Maurice.
Legendre, (Napoléon)
Marmet, (Joseph)
Rousseau, (Edmond)

Sulte, (Benj.)
Valmont, (M. le Comte de)
S. Drapeau, Administrateur.

Bulletin Religieux.

ENTRETIENS

SUR LE

Syllabus,

PAR

Mgr. GAUME.

(Suite et Fin.)

CHAPITRE XXIII.

Cause de ces Erreurs.

OU viennent les nombreuses erreurs répandues de nos jours sur le pouvoir temporel du Pape ?

R. Les nombreuses erreurs répandues de nos jours sur le pouvoir temporel du Pape, viennent de l'esprit moderne, cause de l'affaiblissement de la foi, et surtout de la haine hypocrite des ennemis déclarés de la religion et de la société.

Q. Pourquoi de là religion ?

R. Parce qu'en supprimant le pouvoir temporel du Saint-Père, ils veulent, en égard à l'état actuel des choses,

rendre impossible l'exercice de son pouvoir spirituel.

Q. Comment cela ?

R. Parce que si le Pape cesse d'être roi, il devient sujet ; le Pape devenu sujet, sa parole peut être étouffée ou du moins perdue, aux yeux des peuples, le caractère d'indépendance dont elle a besoin pour être obéie de tous, sans hésitation et jusqu'à l'effusion du sang.

Q. Pourquoi encore ?

R. Parce qu'ils violent la liberté de l'Eglise, indépendante de toute puissance temporelle, et que le dernier résultat de leurs attaques serait d'ôter au Saint-Père le moyen de conserver des représentants chez les principales nations, soit pour choisir dignement les évêques, soit afin de pourvoir aux nombreux besoins de la catholicité, en les faisant connaître au Saint-Siège.

Q. Le Pape, dépouillé de son temporel, n'a-t-il pas ses représentants ?

R. Si le Pape, dépouillé de son temporel, a jusqu'ici conservé ses Nonces ou représentants, il le doit, non à ses propres ressources, mais aux offrandes des fidèles. Ces offrandes sont des ressources éventuelles qui peuvent diminuer, au point de rendre très-difficile, pour ne pas dire impossible, la conservation des représentants du Saint-Siège.

Q. Pourquoi enfin ?

R. Parce que les ennemis du temporel dépouillent le Souverain-Pontife et la religion catholique de la majesté extérieure, nécessaire aujourd'hui sur-

tout, pour inspirer le respect aux rois et aux peuples.

Q. Pourquoi ceux qui répandent ces erreurs sont-ils les ennemis de la société ?

R. Ceux qui répandent ces erreurs sont les ennemis de la société, parce qu'ils favorisent le despotisme et conduisent au schisme.

Q. Comment favorisent-ils le despotisme ?

R. Ils favorisent le despotisme, en étouffant la seule voix qui puisse défendre la liberté des peuples, contre les entreprises de la tyrannie, royale ou populaire.

Q. Comment conduisent-ils au schisme ?

R. Ils conduisent au schisme, parce qu'en rendant douteuse la parole du Pape, l'unité et la fermeté de l'obéissance deviennent impossibles.

Q. Que résulte-t-il de là ?

R. Il résulte de là des divisions funestes non-seulement au salut des âmes, mais encore à la tranquillité des Etats, et enfin la création d'églises nationales, ce qui est le comble du malheur et de la honte.

CHAPITRE XXIV.

Erreurs concernant le Libéralisme moderne.

Q. Qu'est-ce que le libéralisme moderne ?

R. Le libéralisme moderne est une secte qui prétend concilier l'esprit moderne avec l'esprit de l'Eglise.

Q. Cette conciliation est-elle possible ?

R. Pour savoir si cette conciliation est possible, il suffit de définir l'esprit moderne.

Q. Qu'est-ce que l'esprit moderne ?

R. L'esprit moderne est un esprit d'émancipation totale ou partielle de toute autorité de l'Eglise.

Q. Où en est la preuve ?

R. La preuve en est que l'esprit moderne prétend faire fléchir les principes immuables de l'Eglise, de manière à les accommoder aux exigences variables et mal fondées des opinions humaines.

Q. Sur quels points, en particulier, le libéralisme réclame-t-il cette conciliation ?

R. Voici les points, en particulier, sur lesquels le libéralisme réclame cette conciliation : la liberté de cons-

science, l'égalité des cultes, la liberté de la presse, la sécularisation de la politique.

Q. L'Eglise peut-elle accepter une pareille conciliation ?

R. L'Eglise ne peut, elle ne pourra jamais accepter une pareille conciliation, autrement elle s'abdiquerait elle-même, trahirait le dépôt des lois éternelles qui lui a été confié et se rendrait complice du malheur des peuples.

Q. Comment cela ?

R. En approuvant la liberté de conscience et l'égalité des cultes, l'Eglise perdrait sa raison d'être, puisqu'aux yeux du monde entier, il n'y aurait plus une seule et vraie religion ; en approuvant la liberté de la presse, c'est-à-dire la liberté de tout écrire, elle sanctionnerait la liberté de tout faire ; en approuvant la sécularisation de la politique, elle laisserait la conscience humaine sans autre règle que le caprice des princes ou des assemblées régnant sans contrôle. Partout la force primerait le droit, et à la morale de l'Évangile succéderait la morale des temps.

Pour des raisons graves, ces libertés prétendues peuvent quelquefois être tolérées ; mais jamais elles ne peuvent être élevées à la dignité d'un droit. Le droit d'enseigner l'erreur, par exemple, n'existe pas plus que le droit de tuer ou de voler.

CHAPITRE XXV.

Q. Cela étant, que faut-il penser du libéralisme moderne ?

R. Cela étant, il faut penser du libéralisme moderne, ce que le Saint-Père lui-même en pense.

Q. Qu'en pense-t-il ?

R. Il pense, et il dit bien haut, que le libéralisme moderne est une peste, d'autant plus dangereuse, que ceux qui en sont atteints se donnent un nom capable de tromper une foule de personnes peu instruites ou peu réfléchies.

Q. Quel nom se donnent-ils ?

R. Ils se donnent le nom de catholiques-libéraux, pour faire entendre qu'ils sont plus éclairés et plus amis de la liberté que les catholiques tout court, et que le Pape lui-même.

Q. Que sont donc, en réalité, les catholiques-libéraux ?

R. En réalité, les catholiques-libé-

raux sont une poignée d'orgueilleux, qui prétendent en savoir plus que le Pape ; mieux connaître que lui, et que tous les vrais catholiques, ce qui convient ou ce qui ne convient pas à la société actuelle ; et des hypocrites qui veulent, comme les Jansénistes, demeurer dans le sein de l'Eglise sans lui appartenir.

Q. Comment cela ?

R. Parce que, tout en se disant catholiques et pratiquant certains devoirs religieux, les catholiques-libéraux soutiennent avec obstination des opinions contraires, en tout ou en partie, aux enseignements du Saint-Siège, dont ils refusent de faire la règle de leur conduite.

Q. Sont-ils bien dangereux ?

R. Ils sont très-dangereux : 1o. lous cachés sous la peau de brebis, ils trompent une foule de personnes ; 2o. ils provoquent le mépris et la haine du peuple contre les vrais catholiques, qu'ils appellent *ultramontains* et ennemis du progrès ; 3o. par les concessions qu'ils font à l'erreur, ils compromettent les plus graves intérêts de la religion et de la société.

Q. Sont-ils bien coupables ?

R. Ils sont très-coupables : 1o. pour les raisons qui viennent d'être dites ; 2o. parce qu'ils résistent ouvertement au Saint-Père, et ON NE PEUT PAS PLUS LES ABSOUDRE QU'ON NE PEUT ABSOUDRE LA PESTE.

Q. Citez une de leurs maximes ?

R. Une de leurs maximes favorites est celle-ci : *L'Eglise libre dans l'Etat libre.*

Q. Que signifie cette maxime ?

R. Cette maxime ne signifie rien : ou elle signifie l'indépendance de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise, ce qui est le principe d'un affreux despotisme, et une impossibilité non moins grande que de faire vivre un homme en séparant le corps de l'âme.

Q. Quel est donc le principe du catholicisme libéral ?

R. Le principe du catholicisme libéral est le même que celui de tous les schismes et de toutes les hérésies, un principe d'insubordination ; et il conduit aux mêmes conséquences : le mépris du Pape et de l'Eglise, le despotisme des princes et le malheur des peuples.

CHAPITRE XXVI.

Q. Nommez les propositions relatives au libéralisme moderne, condamnées par le Syllabus.

R. Les propositions relatives au libéralisme moderne, condamnées par le Syllabus sont les suivantes :

" 1o. A notre époque, il ne convient pas de regarder la religion catholique comme l'unique religion de l'Etat, à l'exclusion de tous les autres cultes.

" 2o. Ainsi, il faut louer certaines nations catholiques de nom, où les lois autorisent tous ceux qui viennent s'y établir, à exercer publiquement leur culte particulier.

" 3o. Il est faux que la liberté civile d'un culte, quel qu'il soit, ainsi que le plein pouvoir accordé à chacun de manifester publiquement toutes sortes d'opinions et de pensées, conduisent d'une manière spéciale à la corruption des esprits et des cœurs, et au progrès de la peste de l'indifférence.

" 4o. Le Pontife romain peut et doit se réconcilier et marcher d'accord avec le progrès, avec le libéralisme et avec la civilisation moderne."

CHAPITRE XXVII.

Q. Pourquoi le Souverain-Pontife ne peut-il pas, ne doit-il pas se réconcilier avec ces trois choses ?

R. Le Souverain-Pontife ne peut ni ne doit se réconcilier avec ces trois choses, parce qu'elles tendent à ruiner l'autorité tutélaire de l'Eglise, ainsi que nous venons de le voir ; à dégrader l'homme et à le rendre malheureux.

Q. Comment le progrès moderne et la conciliation moderne tendent-ils à dégrader l'homme et à le rendre malheureux ?

R. Le progrès moderne et la civilisation moderne tendent à dégrader l'homme et à le rendre malheureux, parce que leur but unique ou du moins principal est d'augmenter le bien-être purement matériel, dont le résultat est d'attacher de plus en plus l'homme à la terre et de lui faire oublier ses destinées éternelles.

Q. Comment cela ?

R. Par la raison évidente que plus l'homme s'occupe de ce monde, moins il s'occupe de l'autre ; moins l'homme s'occupe de l'autre monde, plus il s'éloigne de sa fin ; plus l'homme s'éloigne de sa fin, plus il se dégrade ; et plus il se dégrade, plus il devient coupable et malheureux.

Homo, cum in honore esset, non intellexit : comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis. (Ps. XLVIII.)

Littérature.

[Par Permission Spéciale]

FRANÇOIS LE BALAFRÉ.

(1562-1563.)

PREMIÈRE PARTIE.

LES AVENTURES DE COQUELUCHON

(Suite.)

VII

D'un sermon que fit dom Thierry, cordelier, au carreau des Halles, et des conséquences d'icelui.



DEUX qui ont porté leur créance que c'était une gracieuse imagination de se représenter un esprit également balancé entre deux affections inégales n'en ont pas senti réellement les douloureuses atteintes. Comme celles

qui agitent maintenant les ondoyantes pensées de mon intérieur, dans l'antipéristase de mon désir et de la crainte de décrire les merveilles de l'admirable religion catholique, apostolique et romaine !..."

Ainsi parlait, debout sur une large borne, un moine cordelier, qu'une foule enthousiaste entourait et applaudissait.

Dom Thierry était l'un des prédicateurs les plus aimés du populaire. Sa parole ardente, imagée, son style empreint de l'euphémisme et de la préciosité venu d'Italie avec le goût des arts et des lettres, plaisaient au peuple, qui a toujours préféré la redoutance et l'éclat à l'éloquence austère et sobre, et qui veut entendre un langage différent du sien.

D'une stature élevée, de large carrure, le moine avait cette prestance noble qui trahit la force et le courage. Sa robe, serrée à la taille par une corde, et son froc de bure à capuchon rabattu se drapaient en plis abondants et lourds sur son corps robuste. Son geste puissant, sa physionomie mobile donnaient un relief précis à son discours. De ses yeux gris s'échappaient des regards de flamme ; sa bouche, d'un dessin ferme et correct, son nez droit, son front ample, sillonné de rides, son crâne entièrement rasé, que ceignait une étroite couronne de cheveux noirs, sa pâleur mate et non morbide, composaient un ensemble d'une beauté à la fois ascétique et martiale ; sa barbe, divisée en deux pointes, cachait à demi un cou musculeux.

C'était là vraiment, non pas le religieux absorbé dans les extases du cloître et vivant dans l'éternelle prière, mais l'homme de combat, le propagateur de la vérité, le polémiste prodiguant son intelligence, usant sa vie dans les luttes ardentes de l'apostolat.

Il terminait le discours improvisé qui retenait depuis une heure cent auditeurs autour de lui : sa péroraison débuta en ces termes :

—Que ne peux-je, comme un autre Orphée, charmer si puissamment les rochers des cœurs obstinés, qu'ils vinsent bondir à vos pieds, ô benoite Vierge Marie, animés de la vive flamme d'un ardent désir de plaire à vos beaux yeux !..."

Cette scène se passait, un peu avant midi, au carreau des Halles, où venaient aboutir les rues de la Cossonnerie, de la grande et de la petite Friperie, de la Heaumerie, des Potiers d'étain, et plusieurs autres spécialement affectées au commerce de chaque corps de métier.

Les Halles, entourées de galeries couvertes, nommées les Piliers, venaient d'être reconstruites peu d'années auparavant. A l'un des angles se trouvait le pilori du roi, sorte de tour octogone surmontée d'une construction en bois, mobile et tournant sur un pivot. C'est là qu'avaient été exécutés, le 4 août 1477, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, et le 17 octobre 1409, Jean de Montaignu, surintendant des finances.

A côté du pilori se dressait une croix en pierre, au pied de laquelle les débiteurs insolubles venaient faire publi-

quement la cession de leur bien, et recevoir le bonnet vert, de la main du bourreau.

Ce quartier offrait une animation extraordinaire : tous les négoce y florissaient : drapiers, merciers, changeurs, pelletiers avaient leurs boutiques ou leurs banques sous les piliers. Les corporations, fort jalouses de leur puissance, accaparaient le pouvoir municipal, et ne reconnaissaient d'autre législation que celle du Parloir aux bourgeois et celle des quatre consuls élus, qui siégeaient à la maison abbatiale de Saint-Magloire.

Le carreau était le rendez-vous de tous les marchands, de leurs apprentis, des écoliers qui désertaient la montagne Sainte-Geneviève pour venir flâner aux alentours des halles : on rencontrait là des soudards en quête d'aventures, des pages s'extasiant devant le comptoir des orfèvres, où reluisaient chaînes d'or, hausse-cols, poignées de stilet, médaillons et bracelets ; des caméristes, ravageant les merceries où s'entassaient ceintures, gants fourrés, guimpes, rubans crêpes et autres " menusailles " ; des chirurgiens - barbiers, prêts à saigner les malades.

Oubliers, tisserands, gantiers de chevaux, buffetiers, tailleurs de robes, se livraient à leur besogne, hêlaient la pratique, discutaient les prix, assistés de leurs femmes, après au gain, et de leurs apprentis ; pour qui c'était grande joie que de happer au passage une ménagère du faubourg ou quelque timide bourgeois de la Cité, qu'ils haranguaient à grand renfort de flatteries mielleuses.

Autour de la borne où dom Thierry se juchait, apprentis, écoliers, soudards, marchands et passants, rassemblés en un groupe compacte, saluaient d'acclamations bruyantes l'orateur passionné qui venait de fulminer contre les huguenots perturbateurs de la paix du royaume.

Deux ans plus tôt, dom Thierry avait été enlevé nuitamment par les gens du prince de la Roche-sur-Yon, pour avoir prêché contre la Réforme dans l'église Saint-Barthélemy, et avait été jeté en prison ; deux bourgeois, à la tête d'un grand concours de peuple allèrent l'y chercher le lendemain, et le ramenèrent en triomphe. Le moine savait donc qu'il pouvait parler sans crainte devant cet auditoire où il ne comptait que des amis.

Cependant, lorsqu'il compara la Réforme aux ténèbres " d'une terre lourde, laquelle, échauffée des brillants rayons du soleil, tâche de l'obscurcir par ses noirs vapeurs, " deux auditeurs protestèrent, sinon ouvertement, du moins par des exclamations de colère.

—Satan brûle ce frocard ! murmurait l'un d'eux, jeune garçon vêtu de la souquenille de serge des fils de l'Université. Comme je taillerais des aiguillettes sur sa peau, si je ne logeais le diable en mon escarcelle !... Et qui la remplirait sinon les cordeliers, quand j'aurai, tantôt, marmotté *oremus* et *pate-nôtres* ?

Son compagnon, plus âgé, mais tout aussi besogneux à en juger par son habit de drap élimé, à crevés de camelot verdâtre, ajouta d'un ton sentencieux :

—C'est grand pitié quand argent fault à gens qui voudraient volontiers !

—Oh ! ce moine moinillon de moinerie sera fustigé, grommela l'écolier entre ses dents. Je ramasserai quelques bons drilles, ès-tavernes du *Puits-d'Amour*, et ce benoit quêteur de pain moisi ravalera ses diatribes, aussi vrai que j'ai nom Arsène Garel, de la Rochelle au pays d'Aunis.

—Et moi je lui décocherai, reprit l'autre, certain bon libelle où il sera démontré qu'il nage entre deux eaux, ou, selon Aristote, *ad utrum libet*, qui est à dire, qu'il appartient à qui plus lui baille...

—N'êtes-vous pas, compaing, demanda l'écolier, libraire juré à l'enseigne de *l'Homme qui bêche*, en la rue de la Parcheminerie ?

—Oui-dà, et si vous êtes de la religion, mon bel écolier de Sainte-Barbe, venez chez Valentin Rabot, vous y trouverez les mirifiques épîtres, pastouilles et poésies de M. Théodore de Bèze...

—A crédit ? fit Arsène Garel en riant. Ce criard a fini. Laissez que je baise sa main sacrée, j'y caillerai deux ou trois blancs douzains qui vite ment se mueront en fripe friande et brocs de vin clair.

L'écolier s'approcha, le sourire aux lèvres, l'œil humide :

—Révérend père, dit-il avec une hypocrite déférence, vous voyez bien que j'ai raison de vous suivre partout ! Vos leçons ne valent-elles pas celles de maître Ramus, qui se perd dans les nouveautés, ce dit-on ?

le moine, l'ayant dévisagé; le repoussa rudement :

—Hors d'ici ! lui répondit-il. Je fais l'aumône aux pauvres, et non aux truands, et ne veux pas qu'on mette la charité à l'enchère. Vas, et crains les flèches de la juste colère de Dieu !

Arsène, fort penaud, se retira sans mot dire ; le libraire juré lui décocha un regard moqueur :

—Un espion m'a vendu ! grommela l'écolier. Ce bêtire n'a que des croûtes sèches dans son sac.

Il poussa du pied la besace de dom Thierry qui se baissait pour la ramasser. Une main impatiente l'écarta.

—Hé ! frère Thierry rentrez-vous au couvent avec si maigre cueillette ? s'écria une voix sonore.

Le moine répartit paisiblement :

—Est-ce vous, mon ami Enguerrand ? Je suis aise de vous voir. Je viens de fournir une spacieuse lice de discours, et nous avons à causer, nous deux.

—Et moi ? intercala effrontément l'écolier.

—Toi, mécréant, bayes aux corneilles aux environs du pilori d'où tu nous feras bientôt une grimace diabolique. Tu as semé aux vents les graines bénies de tant de grâces, que je ne te connais plus !

C'était bien Enguerrand l'Hermitte qui accostait ainsi le cordelier.

Celui-ci, ayant distribué de droite et de gauche quelques saluts familiers à ses connaissances les plus intimes, ouvrit sa besace et fit le tour du cercle, tandis que l'armurier l'attendait, l'œil fixé sur Arsène Garel qui n'osait souffler mot. Volailles, quartiers de viandes, bottes de légumes, s'entassaient dans le sac de toile bise, qui fut bientôt plein, et où plus d'une pièce d'argent se glissa, pendant que le moine était distrait.

—Hé ! frère Thierry, dit alors un déchargeur bâti comme une statue de feu Hercule, voilà qui sera bien lourd à porter au couvent !

—D'autant que mes épaules saignent encore de la discipline que j'ai reçue après matines, pour me purger de mes macules, répliqua dom Thierry de sa voix grave et placide. Aussi je te prie de porter ma besace au couvent, bon chrétien, et pour le salaire de ta peine je réciterai dix *Ave Maria* à la benoîte

Vierge afin qu'elle t'octroie les caresses dont elle mignarde ses serviteurs.

—Marché conclu, frère Thierry.

Le déchargeur souleva l'énorme besace aussi facilement que si elle eût été vide, et s'éloigna en sifflant un air de complainte savoyarde.

Le cordelier et Enguerrand l'Hermitte remontèrent à petits pas vers Saint-Eustache, et presque aussitôt la foule se dispersa, chacun allant à ses affaires. L'écolier salua le libraire juré, qui entra chez un fripier, et vint muser sous les piliers, où dansait un singe aux accords éraillés d'une mandoline, que grattait un jongleur au teint basané, frétilant sous ses oripeaux.

—Hé bien ! mon ami Enguerrand, commença le moine,—qui n'aimait pas garder longtemps le silence, n'y étant point soumis par la règle de saint François,—hé bien ! Avez-vous bâti le frontispice de votre discours ? Le souci n'altère point les roses pourprines des grâces de votre fille Agnès ? Je suis captivé d'un puissant souhait : qu'une fleur d'amitié, appelé vulgairement un service fraternel, éclore pour vous dans le sable stérile de mon cœur.

—Je sais que je vous suis affectionné, mon père ! N'êtes-vous pas, d'ailleurs, le confident unique de mon secret ?

—C'est vrai, mon ami Enguerrand ! Et j'ai logé sous la lame d'un oubli léthargique la grave faveur que vous m'avez octroyée.

—Je suis assuré que vous ne me trahirez point, dom Thierry.

—Certes !... Je mériterais, alors, d'être foudroyé dans les précipices achéroniques. Où me conduisez-vous de ce pas, mon ami Enguerrand ?

—A l'hôtel de Guise.

—Je suis connu de madame la duchesse. Il m'est arrivé souventefois de paranymphe ses louanges. Et que devient monsieur le Balafre, son mari ? Un homme de guerre comparable au dieu Mars pour le courage, à Minerve pour la sagesse, à messire Hercule pour la force... Il fâche véritablement au charpentier que sa doloire rencontre des clous !... François de Lorraine est ambitieux... Il porte, du reste, une attention famélique aux prédications, et je dois reconnaître qu'il se désaltère avec l'eau claire de la doctrine orthodoxe....

—Dom Thierry, le duc est à Paris, interrompit Enguerrand l'Hermitte, que la pompeuse phraséologie du bon cordelier impatientait quelque peu. Le duc est à Paris depuis hier soir ; il a besoin de vous, de moi, de tous les bons catholiques.

—Ah ! que m'apprenez-vous là, mon ami Enguerrand ? Je sus colleté de la crainte d'apprendre quelque méchante entreprise de ces maudits huguenots, qui passent leur vie à amplifier l'empire du démon.

—Vos appréhensions ne laissent pas que d'être fondées, mon révérend. Le prince de Condé se dispose à nous assiéger....

—Celui-là même dont vous trompettiez les louanges d'un pôle à l'autre, l'an dernier.... Et vous dites que le duc de Guise a besoin d'un indigne fils de Saint-François ? Hélas ! les ailes de mon désir sont surchargées de la pierre de mon incapacité....

—Venez, frère Thierry, et vous saurez de François lui-même ce qu'il attend de vous.

—Je suis prêt à lui faire agréer les tirades de mon éloquence, mais ne me donnez pas pour autre chose qu'un pauvre religieux obscur, si vous ne voulez être sifflé comme les enfants, qui prennent plaisir à faire étinceler le fusil, et qui n'y peuvent appliquer la mèche pour faire le feu.

Tout en devisant de la sorte, l'armurier de la Tixéranderie et l'orateur populaire s'étaient éloignés peu à peu du carreau des Halles, où venait de se montrer, à l'instant même, le page de M. de Guise, Sidoine de Villegomblain, qui se pavanait sous un pourpoint de couleur isabelle à crevés de satin noir, et un collet de velours vert, galonné d'or et doublé de peaux de senteurs.

Le jeune gentilhomme allait droit devant lui, le nez au vent, la main au pommeau de son épée de cour, affectant les allures déhanchées, la désinvolture hardie des seigneurs de la cour. La croix de Lorraine, brodée en soie blanche, brillait à sa toque espagnole.

Les petits bourgeois saluaient avec déférence le favori du grand capitaine, et les courtauds de boutique l'admiraient, en rageant de ne pouvoir, eux aussi, parader en si brillant costume, les cheveux frisés, la mine impertinente.

Sidoine allait délibérément, furetant

du regard les recoins obscurs des échoppes, les galeries sombres des pifliers.

Il avisa tout à coup l'écolier de Sainte-Barbe, Arsène Garel, qui, ayant suffisamment contemplé les gambades du singe, entendu les grincements de la mandoline et les farces du jongleur, se promenait çà et là au hasard bras ballants, bouche béante, *déambulant*, comme dit Rabelais, *dans les compites de l'urbe*.

Sidoine s'approcha du jeune homme, et le saluant avec la courtoisie raffinée mise à la mode par les Italiens de la reine Catherine :

—Mon jeune maître, lui dit-il,—ou monsieur, si le titre vous plait davantage—je m'adresse à vous parce que je ne vois céans que marauds et vilains, chevaliers de l'aune ou du marteau, et qu'il m'est agréable de converser avec un adepte des sciences que j'ai parfois rencontré à la place Baudoyer, en compagnie des novellistes.... N'êtes-vous point nourrisson des Muses ?....

—Ah ! monsieur le page, c'est ma souquenille rapiécée qui vous fait prendre si mauvaise opinion de moi ? répartit l'écolier en riant. Je ne suis qu'un disciple de messire Ramus, j'appartiens au collège de Sainte-Barbe, et j'ai nom Arsène Garel, de la Rochelle au pays d'Aunis.

—J'ai oui dire, déclara Sidoine, en faisant la pirouette et ramenant ensuite talon contre talon, le corps courbé à angle droit, la pointe de l'épée rebrous-sée entre les épaules, attitude bizarre inaugurée par les Gondi ;—j'ai oui dire que votre province est appelée l'Aunis, parce que le roi qui l'a conquis s'estima fort heureux d'en conquérir une aune par jour... Monsieur, je suis bien votre serviteur. On m'appelle Villegomblain, et j'appartiens à monsieur de Guise.

—On ne saurait avoir plus noble patronage, monsieur, et me voici tout prêt à vous rendre mes devoirs.

—Hé bien ! reprit Sidoine en prenant sans façon le bras droit de l'écolier, qu'il mit sur son bras gauche.—vous me permettrez donc de vous demander si vous ne rencontrâtes pas sur le carreau certain Maure, Éthiopien ou Sarrasin, noir de peau, accoutré comme un gueux, avec lequel j'ai un compte à régler....

—Non, monsieur : je ne l'ai point

vu. J'étais fort occupé à écouter le sermon d'un cordelier savant en théologie ; puis le sermon fini, pour distraire mon esprit tendu par les réflexions ardues, je vis danser le singe que montre ce jongleur aux badauds assemblés autour du pilori...

—Monsieur, je suis mortifié d'avoir été indiscret...

—Monsieur, j'aurais donné ma charge pesant d'angelots d'or pour vous être agréable !

Ils se saluèrent en cérémonie, toquets bas, et Sidoine se retournait pour adresser semblable question à quelque passant, lorsqu'il fut heurté assez violemment par un gentilhomme qui venait en sens inverse.

—Par la morgoy ! jura Villegomblain, en se redressant comme un jeune coq sur ses ergots.

—On se range ! riposta l'autre en faisant une moue dédaigneuse.

C'était un cavalier d'assez bonne tournure, portant la cotte de buffle piquée de soie sur un justaucorps à manches pendantes en velours frappé. Il paraissait quarante ans environ. Ses traits, fortement accentués, inspiraient une répulsion instinctive ; ses longues moustaches cachaient à demi ses lèvres sarcastiques ; ses yeux distillaient un regard mobile et toujours voilé.

Sidoine l'arrêta par le bras, comme il s'éloignait en haussant des épaules, et il s'écria :

—Je n'ai pas très-bien compris ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire, et je vous serai obligé de le répéter.

—J'ai dit et je répète, qu'il faut qu'on se range quand je passe.

—En vérité, mon gentilhomme ? Et quel tribunal a édicté cette loi ?

—Railles-tu, damoiseau ?

—Holà ! sachez respecter les couleurs de Lorraine, s'écria Villegomblain, qui commençait à s'échauffer, sinon votre cuirasse de buffle ne préservera pas votre poitrine de la pointe de ma dague.

—Je suis pressé, repartit le cavalier avec impatience.

—Fort bien ! Je vous attendrai au petit Pré-aux-Clercs dans deux heures, avec mes seconds. Y serez-vous ?

—Foi de capitaine !

—Votre nom ?

—Poltrou, seigneur de Méré.

—Villegomblain, page de Guise.

—A tout à l'heure donc, mon beau

muguet, reprit le seigneur de Méré.

Il salua poliment le page et disparut

—Voulez-vous être un de mes seconds, mon camarade ? dit Sidoine à l'écolier qui avait assisté à cette scène rapide sans oser y prendre part. Nous trouverons le troisième non loin d'ici, ou je me trompe fort, car voici le moment où tout honnête homme dîne.

CHARLES BUET.

(A continuer).

{Pour l'Album des Familles.}

ROMAN CANADIEN.

L'Enfant Mystérieux

PAR

V. EUGENE DICK.

(Suite.)

Deuxième Partie.

CHAPITRE IV.

Le Trésor de Fournier.



Q'AMAHOU avait assisté à ce singulier travail sans y prendre part. Debout contre un arbre voisin et majestueusement drapé dans sa couverture crasseuse, il n'avait laissé lire sur sa figure impassible aucun étonnement, bien que son esprit fut agité d'une étrange façon.

Pour lui, en effet, toutes les simagrées d'Antoine paraissaient des invocations à quelque divinité inconnue, veillant comme l'antique dragon des Hespérides sur le trésor de l'île à Deux-Têtes. Les lignes cabalistiques tirées

sur le gazon, les mesures prises avec soin, et même jusqu'au geste solennel de son compagnon frappant de son pic un point déterminé du sol, tout cela était dans l'ordre aux yeux du Sauvage. Il s'agissait de se rendre la gardienne favorable : les jongleries ne devaient pas être épargnées.

Tout en étant donc sous le coup d'un respect superstitieux, Tamahou ne s'était pas autrement ému et avait attendu avec un flegme de sagamo la fin des préparatifs.

Dès qu'Antoine se fut écrié : " Le trésor est ici ! " il quitta lentement son poste et s'avança.

— A l'œuvre, compère ! lui dit le beau parleur, dont l'œil brillait de fièvre. Pendant que je ferai jouer le pic, vous vous escrimerez avec la pelle et jetterez hors du trou la terre que j'y aurai détachée. Allons, dépêchons-nous... il y va de notre fortune !

Tamahou, sans prononcer une parole, prit la pelle approchée par Antoine et se mit à creuser.

L'autre entamait déjà le gazon à grands coups de pic.

Il était alors un peu plus de quatre heures du matin. Le disque rouge-feu du soleil surgissait lentement des hauteurs dentelées de la côte sud, et ses rayons traversaient presque horizontalement le feuillage du plateau, pour aller se jouer sur les travailleurs. Une légère brise commençait à s'élever, venant de l'ouest ; elle faisait onduler doucement les rameaux sonores des bouleaux, mais elle était impuissante à sécher le front trempé de sueur des deux compères.

C'était un étrange spectacle, qu'aurait reproduit volontiers le fantastique pinceau de Salvator Rosa.

Après une demi-heure d'un travail acharné, Antoine et son compagnon durent prendre un instant de repos. Leurs vêtements étaient collés sur leur peau ruisselante et les veines de leur cou gonflées à se rompre.

Tamahou avait même dû faire un sacrifice pénible : il s'était dévotement couvert, qui gisait lamentablement sur le gazon, à quelques pas de là. Le pauvre homme avait alors apparu dans un costume à effrayer les oiseaux de proie et à faire rire un recorder en fonctions. Imaginez des mitasses devenues hauts-de-chausses et montant jusque sous les bras, puis une sorte de

sarrau tout en loques, d'une étoffe impensable à définir, recouvrant la partie supérieure du tronc et retombant en franges multiformes jusqu'à la hauteur des reins... Ajoutez à cela la coiffure que vous savez, faisant diadème à la figure grotesquement impassible du pauvre Sauvage... et songez un peu à ce que ça devait être !

Le lugubre Antoine lui-même faillit presque sourire à cette apparition carnavalesque ; mais la fièvre d'or qui le consumait l'empêcha vite de se livrer à cet excès de passion, et il préféra supputer mentalement la valeur de son trésor.

Quant à Tamahou, il était à cent lieues de se douter qu'il ne fût pas mis comme un cockney d'Hyde-Park et il se cambrait aussi fièrement sous ses guenilles qu'un mendiant castillan drapé dans ses haillons.

Après cinq minutes de répit, les travailleurs se remirent à l'œuvre. Bientôt leur tête seule émergea d'une excavation de six pieds carrés, au fond de laquelle le pic continuait à s'enfoncer furieusement, pendant que la pelle, de beaucoup plus calme, rejetait méthodiquement les débris au dehors.

Tout à coup Antoine s'arrêta. Son outil venait de rencontrer une surface résistante, résonnant creux.

— Le voilà ! le voilà ! s'écria le chercheur, d'une voix étranglée.

— Aoh ! Tamahou. En es-tu sûr ?

— sûr et certain. Hardi ! compagnon ; enlève vite la terre qui recouvre le coffre, pendant que je vais déblayer autour.

Et le beau parleur, fou d'émotion, se prit à donner le long des parois inférieures de la fosse de si furieux coups de pic, que tout en tremblait. Le promontoire entier résonnait comme un bronze creux.

— Hardi ! mon brave, hardi ! vocifère Antoine... nous y sommes !... nous le tenons !... Ah ! satané corbillard ! quelle fortune !... Ce coffre est aussi grand que la fosse !

Et le pic de frapper ! et le cap de résonner avec des bruits de canon qui détonne !

Soudain—ô miracle !—un formidable craquement se fait entendre ; la terre paraît trembler, et le coffre ensorcelé se dérobe sous les pieds des travailleurs, les entraînant avec lui dans les entrailles de la falaise !

C'est à peine s'ils ont eu le temps de jeter un cri.

Quelques instants s'écoulent ; puis le son d'une voix rauque monte de l'abîme, en même temps qu'un bruit étrange de terre et de roches qui dégringolent.

—Aoh ! grommelle la voix.

—Satané coffre ! murmure un autre organe souterrain.

—Pas mort, toi non plus ? demande Tamahou.

—Pas tout à fait. Et vous ? gémit Antoine.

—Je n'en suis pas sûr. C'est peut-être ici l'enfer du Grand-Esprit.

—Ce maudit trou n'en vaut guère mieux.

—C'est la fée du trésor qui nous a puni.

—Au diable les trésors et les fées. Tâchons pour le moment de sortir d'ici. Où sommes-nous ?

—Dans la terre.

—Connu. Mais dans quelle partie ? à combien de profondeur ? Voyons ça.

Et Antoine se tire péniblement d'un amas de terre qui l'ensevelit jusqu'à mi-corp. Il tâte à droite et à gauche les parois de la fosse où il vient de choir d'une façon si inattendue. Ses doigts ne rencontrent que le roc vif. Il répète la même opération en avant de lui. Là, il trouve le vide—un vide obscur, humide, impénétrable.

—Par ici ! crie-t-il à son compagnon. Tamahou, qui vient aussi de se dégager, s'approche en tâtonnant.

—Je veux être pendu, dit-il avec humeur, si nous n'allons pas rencontrer quelque esprit dans ce trou noir.

—Viens toujours, mon garçon, réplique le beau parleur. On va savoir à quoi s'en tenir dans une minute.

Les deux hommes, l'un suivant l'autre, s'engagent alors dans une sorte de boyau souterrain, haut de six pieds et large de trois environ, s'ouvrant devant eux en pente douce et conduisant Dieu sait où.

Ils font ainsi une dizaine de pas, puis sont forcés de s'arrêter en face d'une muraille de rochers à pic.

C'est le boyau qui se termine là, en cul-de-sac.

Que faire ? Va-t-il falloir retourner en arrière et se trouver dans la fosse abandonnée tout à l'heure.

Antoine veut au moins constater à l'évidence l'impossibilité d'aller plus

loin. Il tâte, sonde, palpe les parois qui l'entourent... Rien. Pas d'issue !

—Allons ! se dit-il, c'est pire que je ne pensais. Est-ce que, par hasard, nous serions condamnés à crever de faim dans ce maudit cachot ?

Tamahou, lui, attend impassible le résultat des recherches de son compagnon. Son stoïcisme d'Indien ne lui permet pas de s'émouvoir, bien qu'il se croie sûrement sur la route qui mène aux plaines de chasse du Grand-Esprit.

C'en était fait !

Antoine, après de vaines tentatives pour trouver une issue, allait retourner sur ses pas, lorsque son pied gauche, en s'écartant pour faire volte-face, ne rencontra que le vide.

Le beau parleur faillit tomber et ne réussit à garder son équilibre qu'en s'arc-boutant du bras gauche contre la paroi rocheuse.

Mais cet incident lui donna un vague espoir. Il se baissa et se mit à sonder de la main la solution de continuité du sol.

Une ouverture triangulaire, assez grande pour livrer passage à un homme, béait dans l'angle du cul-de-sac.

L'obscurité seule avait empêché de l'apercevoir.

Antoine s'y engagea bravement, les pieds en avant. Tamahou l'imita sans se faire prier.

Les deux hommes se glissèrent ainsi dans la fissure l'espace d'une minute. Puis Antoine tomba sur ses pieds, en s'écriant :

—Nous voilà sauvés !

Le beau parleur venait de déboucher dans une grotte assez spacieuse, faiblement éclairée par un jour lointain.

Tamahou ne tarda pas à le rejoindre, mais il n'eut pas plutôt regardé autour de lui, qu'il poussa un cri de stupeur :

—Ma cabane !

CHAPITRE V.

Où Tamahou et Antoine se font d'aimables confidences.

Pour bien comprendre l'exclamation d'étonnement échappée à Tamahou et ne pas être tenté de crier à l'in vraisemblance, il faut que le lecteur remonte avec nous de quelques jours en arrière, jusqu'à un cinq de ce mois de juin où nous en sommes rendus.

Ce jour-là—ou plutôt ce soir-là, car c'était vers huit heures de relevée—il ventait frais sur le fleuve et la mer se brisait en un violent ressac le long des falaises qui relient le cap Brûlé au cap Tourmente. Ce dernier promontoire surtout voyait ses assises de granit assaillies par une multitude de lames courtes, affolés, se heurtant en tous sens, se soulevant en milliers de pyramides ou se façonnant en aigrettes blanches, comme si un immense feu souterrain les eût mises en ébullition.

La mer n'est jamais bonne au pied de ce bastion géant des Laurentides ; mais le soir du 5 juin 1857, soit qu'elle flairât la tempête, soit que le flot eût peine à combattre le jusant, elle était véritablement affreuse et pas une petite embarcation n'eût osé s'aventurer à travers son clapotis.

Et pourtant, aussitôt que vint la nuit, un observateur acoroché au flanc nord-est du cap aurait pu voir un léger canot d'écorce, monté par un seul homme, surgir tout à coup d'une anfractuosité de la falaise et s'élançer hardiment vers la haute mer.

Le canot, vigoureusement pagayé, se cabra sur la lame, dans au milieu du ressac, vit les aigrettes liquides déborder sa fine proue, mais il passa tout de même et se perdit bientôt dans l'obscurité.

L'audacieux canotier qui le montait n'était autre que Tamahou, fuyant les recherches des agents de la police qui avaient mandat de l'arrêter.

Tamahou était un Sauvage montagnais, depuis longtemps en rapports avec les officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson, établis à la Malbaie. Chasseur remarquable et trappeur habile, il avait réalisé d'assez jolis bénéfices par la vente de ses peaux ; mais une insurmontable passion pour les liqueurs alcooliques et les violences dont il s'était rendu coupable en état d'ivresse avaient forcé les agents de la Compagnie à se défaire d'un aussi dangereux employé.

Tamahou éprouva un furieux dépit de ce contre-temps et jura de se venger.

L'occasion ne se montra que trop tôt.

En effet, à quelques jours de là, l'agent même qui avait renvoyé le Montagnais dut se rendre à un poste de traite assez éloigné, en compagnie d'un homme à son service.

Le malheur voulut qu'il rencontrât Tamahou sur sa route et qu'il s'adressât à lui pour un renseignement. La réponse du Sauvage fut un coup de fusil en pleine poitrine, qui étendit raide mort le malheureux agent.

Voilà pourquoi Tamahou affrontait une mer affolée et se dirigeait nuitamment vers le sud.

La police était à ses trousses depuis un grand mois et l'avait suivi des rives du lac Ha-Ha aux Laurentides. Là, elle avait perdu sa trace au milieu de ce fouillis de montagnes, de forêts et de valls, où le diable lui-même égaretrait ses diabolins.

Tamahou eut donc le temps de respirer et profita de ce répit pour se construire le canot d'écorce que nous venons de voir bondir comme un dauphin sur le fleuve déchainé.

Pendant deux heures entières, le Sauvage lutta contre le vent et la mer. Enfin, il aborda sur une île, qu'il jugea déserte.

C'était l'île à Deux-Têtes.

Après une nuit passée à l'endroit même où il avait pris terre—la seule nuit peut-être de calme sommeil qu'il eût goûté depuis son meurtre—Tamahou cacha son canot dans les broussailles du rivage et parcourut en tous sens son nouveau domaine pour constater s'il en était bien l'unique habitant.

L'île était absolument déserte.

—Aoh ! se dit le Sauvage, ici que j'élèverai ma cabane. Les hommes noirs seront plus habiles que les renards du lac Ha-Ha, s'ils suivent ma piste jusqu'ici.

Et, sans plus se soucier des moyens d'existence qu'il trouverait sur cet îlot perdu, Tamahou se mit en frais d'installation. Il découvrit, près de l'extrémité méridionale de l'île et proche de la mer, une grotte naturelle creusée, par les vagues probablement, dans le roc de la falaise.

Seules, les hautes marées équinoxiales devaient battre maintenant cette partie du promontoire, car une dune de sable, couverte de bois flotté, indiquait à cinquante pieds de là le maximum d'élévation atteint par le flot en temps ordinaire.

Le Montagnais en fit ce qu'il appelait pompeusement sa cabane et y

transporta son canot d'écorce, son mince bagage et ses armes.

La grotte où s'était établi Tamahou consistait d'abord en une excavation à peu près circulaire, haute d'environ sept pieds et pouvant en avoir le double de diamètre. Cette excavation semblait être le résultat d'une profonde fissure de la falaise, dont la partie supérieure, hors des atteintes de la mer, s'était bouchée petit à petit par la terre éboulée, les racines et les débris de toutes sortes transportés par le vent, tandis que les vagues avaient incessamment agrandi l'extrémité inférieure.

Une ouverture, à peine assez grande pour livrer passage à un homme, donnait accès dans cette singulière caverne.

Puis, faisant suite à la première, venait une seconde grotte plus petite, moins élevée et affectant une forme oblongue dont l'axe obliquait vers le nord.

Les deux pièces communiquaient ensemble par une étroite crevasse—couloir humide travaillé dans le roc par la main capricieuse de la nature.

La voûte de ces cavernes constituait une partie du plateau où, dans un précédent chapitre, nous avons vu Antoine Bouet courir comme un fou vers les bouleaux qui en couronnaient le rebord et d'arrêter net à la voix menaçante de Tamahou. Or, l'endroit choisi pour déterrer le prétendu trésor indiqué par la Démone se trouvait être précisément au-dessus d'une profonde fissure qui, partant du fond de la dernière grotte, courait vers le nord jusqu'en arrière des bouleaux.

Cette mince voûte avait cédé sous les furieux coups de pic de notre ami Antoine, entraînant dans sa chute les travailleurs et une masse considérable de terre.

Tamahou ne soupçonnait pas l'existence de cette espèce de boyau, faisant suite à son logis. Aussi fut-il très-étonné de se retrouver comme ça, tout à coup, chez lui, sans être entré par la porte, et s'écria-t-il avec ahurissement :

—Ma cabane !

—Comment.... ta cabane ? répliqua Antoine.

—Eh ! oui, c'est ma cabane... reprit le Sauvage, en se baissant pour palper un objet gisant sur le sol. Je la connais bien, je suppose, puisque je l'habite depuis quinze jours. Tiens, voici

mon filet pour prendre de la *boitte* ! voilà deux oiseaux que j'ai abattus hier sur la grève ! Et là, dans ce coin, sur une tablette de roc, il y a mes lignes, de la poudre, du plomb, deux couteaux, une petite provision de tabac.... Tu vois bien que c'est ma cabane !

—Je ne conteste pas.... Mais comment se fait-il.... ? murmura le beau parleur.

—Cela se fait qu'au lieu d'être entrés par la porte, nous avons culbuté dans une crevasse qui nous y a conduits. Suis-moi : tu vas comprendre.

Tamahou s'approcha alors d'une des parois de la grotte et s'effaça pour se faufiler dans une nouvelle fissure où tremblait un rayon de lumière.

Antoine en fit autant, et les deux hommes débouchèrent aussitôt dans une seconde caverne, mais plus grande et abondamment éclairée par une échancrure de la falaise, à travers laquelle se voyait et s'entendait la mer déferlant sur le rivage.

—Ah ! satané corbillard ! la vue du fleuve me fait du bien ! s'écria Antoine, en respirant bruyamment.

—Hum ! toussa le Montagnais, à moi aussi !

—Et c'est ici que tu demeures ?

—Oui.

—Depuis quinze jours, m'as-tu dit ?

—Depr's la nouvelle lune.

—Où étais-tu auparavant ?

Tamahou étendit son bras vers le nord.

—Là-bas, dans la forêt, dit-il.

—Avec les tiens ?

Le Sauvage fit signe que oui.

—Pourquoi les as-tu quittés ? demanda Antoine, après un court silence. Tamahou hésita. Puis, paraissant prendre brusquement un parti :

—Ecoute, dit-il.... Mais auparavant jure-moi sur les os de ton père que tu ne me trahiras pas.

—Je te le jure.

—Bien. Si tu me trompais, la balle de mon fusil irait te chercher jusque sur la grande île. Maintenant, ouvre tes oreilles, car je vais te confier un secret qui peut me faire pendre : j'ai tué un homme.

—Vrai ? et le beau parleur en reculant d'un pas.

—Je ne te l'aurais pas dit si j'eusse pu vivre ici sans le secours de personne. Mais le gibier est rare et ma provision de poudre s'épuise.... J'ai be-

soin de quelqu'un pour renouveler mes munitions et m'acheter des engins de pêche sur la terre ferme. Voilà pourquoi je me confie à toi. Iras-tu vendre le pauvre Sauvage exilé de ses terres de chasse ?

—Non, certes ! répondit fortement Antoine qui, depuis quelques secondes, semblait en proie à une étrange préoccupation.

—Alors, tu es disposé à m'aider et à faire ce que je te demande ?

—Je t'achèterai tout ce qu'il te faut et t'apporterai moi-même ces objets dans mon *flat*.

—Aoh ! tu es un ami, et j'ai bien fait de t'épargner la vie.

Le confident de la mère Démone ne répondit pas. Il paraissait retourner dans sa cervelle quelque idée diabolique, à en juger par les éclairs fauves qui jaillissaient de ses yeux.

Tout à coup, il se redressa et regardant Tamahou bien en face :

—Si je ne te laisse manquer de rien, dit-il ; si je t'apporte de la viande, de la farine, du sel, une marmite, des munitions, tout ce que tu veux avoir, enfin, me rendras-tu un service ?

—Tamahou sera ton chien, si tu fais cela ! répondit aussitôt le Sauvage.

—Quelque soit la nature du service ? insista Antoine.

—Je ferai tout, tout. J'irai tuer tes ennemis, si tu en as, jusque dans leurs cabanes.

—Jure ! dit le beau parleur.

—Sur les ossements de mes ancêtres, je le jure !

Un nouveau silence coupa la conversation des deux hommes. Le misérable Antoine hésitait encore à confier au Sauvage le plan qui venait de surgir dans son esprit relativement à son éternel cauchemar, sa filleule Anna.

Dans la voie du crime, c'est le premier pas qui coûte....

Antoine allait le faire, ce terrible premier pas.

—Allons ! dit-il enfin, le sort en est jeté : il faut que l'obstacle à ma fortune disparaisse, ou je ne serai qu'un gueux toute ma vie.... J'ai assez tardé, combattu.... même, si j'eusse trouvé le trésor de Fournier, je n'en serais pas venu là ; mais la fatalité qui s'acharne sur moi ne l'a pas voulu.... Tant pis ! que les scrupules aillent aux cinq cents diables ! je veux que mes enfants aient du pain !

Et, s'asseyant sur une saillie du roc, le beau parleur fit signe à Tamahou de l'imiter.

Le Sauvage prit une pipe, la bourra consciencieusement et l'alluma avec un briquet et de l'amadou ; puis, s'asseyant par terre les jambes croisées, il attendit gravement.

Que se passa-t-il entre ces deux compères également doués pour le mal, éminemment faits pour s'entendre ?... Quels noirs complots tramèrent-ils dans le secret des grottes de l'île à Deux-Têtes ?

C'est ce que nous ne tarderons pas à savoir, car le temps est proche où les événements prédits par la mère Démone doivent recevoir leur accomplissement.

Antoine ne regagna Saint-François qu'à la tombée de la nuit.

CHAPITRE VI.

OU PIERRE BOUET S'OCCUPE DE SON MAGOT.

Le surlendemain du jour où se sont accomplis les événements rapportés dans le précédent chapitre, le père Bouet et sa femme, assis l'un près de l'autre dans la cuisine de leur maison, causent à voix basse.

Il est huit heures du soir, et la nuit s'étend sur la campagne. Ce n'est pas tout à fait l'obscurité, car le ciel d'un azur sans nuage garde encore les derniers reflets de l'astre qui s'en va ; mais ce sont ces teintes crépusculaires qui commencent à noyer les contours des objets, puis qui, s'épaississant peu à peu, finissent par les envelopper d'une gaze à peine translucide.

Les travailleurs sont encore aux champs. Ils profitent des quelques beaux jours qui viennent de se succéder pour achever leurs hersages, mettre la dernière main aux semailles et terminer la toilette de leurs terres, avant de les abandonner aux influences diverses qui favorisent l'œuvre mystérieuse de la germination. -

Au dehors tout est silence, et le village semblerait endormi si, de temps à autre, une voix d'enfant ne réveillait les échos du soir et si, de loin en loin, on ne voyait une femme, armée de chaudières, enjamber prestement la clôture du chemin et gagner les clos pour traire ses vaches.

Assis à côté l'un de l'autre, les époux

Bouet sont donc engagés dans une conversation à voix basse.

—Vois-tu, bonne femme, dit le mari, je ne serai tranquille qu'après avoir terminé ces arrangements.

—On dirait, à t'entendre, que tu sens ta mort ! répond en souriant Marianne.

—Si l'on peut dire ! Je n'ignore pas que je ne suis plus à l'âge de quinze ans.... Mais le coffre est encore solide, ratatinette ! et le bon Dieu qui m'a fait vivre près de trois-quarts de siècle m'accordera bien un *robinet* d'une couple d'années pour voir ma fille mariée à celui qu'elle aime et faire sauter sur mes genoux un de ses enfants.

—Où est-il à présent ?

—Le Charles à Anna ?

—Oui, son prétendu.

—Sur la grande mer, *parbleur* !.... c'est-à-dire non... Il doit s'en revenir avec sa goélette.

—Ah ! mon Dieu !.... Et les gros temps qu'on a eus ces jours derniers ?

—Psitt !.... il en a vu d'autres que ça depuis qu'il navigue. Ce n'est pas lui qui se laisse surprendre par la tempête.

—Mais il devrait être de retour à cette heure !

—Tu badines ! Il a dit comme ça qu'il arriverait à la fin de juin ou au commencement de juillet, selon que les affaires de son commerce iraient bien ou mal.

—C'est vrai.... je me rappelle.

—Alors, faut pas se faire de bile avant le temps. Il y a bien assez de cette pauvre Anna qui se *chacote* pour rien.

—Oui, elle est bien triste, la chère enfant.

—Toutes les jeunes filles sont comme ça quand leur amoureux est loin. Ça s'en ira comme s'en va la brume au premier vent du matin. Laisse arriver le Charles.... et tu verras.

—En attendant, elle pâtit, la pauvre ange, et ça me chavire le cœur.

—Faut pas s'attrister inutilement, ma bonne Marianne. C'est son dernier voyage, il l'a promis.

—Tant mieux ! car c'est trop inquiétant d'avoir un mari sans cesse éloigné et en danger de périr. Je lui aurais plutôt refusé ma fille, s'il n'avait pris cet engagement-là.

—C'est ce que je lui ai dit, moi aussi. Mais tu sais comme il est fier. Il ne voudrait pas épouser Anna, sans apporter autant qu'elle—crainte de

passer pour avoir recherché sa bourse.

—Ça leur fera un joli magot, sais-tu ?

—Ils le méritent, ma femme, car ce sont de bons enfants. Nos biens ne seront jamais mieux placés qu'entre leurs mains.

—Et ton frère ?

—Antoine ?

—Oui.

—En voilà un fainéant et un gaspilleur qui guette mon sac, sans que ça paraisse ! Mais, ratatinette ! Pierre Bouet n'est pas si bête qu'il en a l'air... Antoine peut se têter les pouces : je ne suis pas pour dépouiller ma fille d'adoption, mon enfant légitime, celle qui fait la joie de ma vieillesse, pour encourager les vices d'un pareil grugeur. Pas si fou !... C'est qu'il avalerait mes épargnes en quelques années, le coquin !

—Je ne dis pas non ; mais, mon pauvre Pierre, il ne faut pas oublier qu'il a des enfants et que ce n'est pas leur faute si leur père est un panier percé.

—Hem !

—La terre d'Antoine est couvertes d'*impothèques* et va être vendue d'un jour à l'autre.

—Tant mieux pour lui ! il sera obligé de travailler.

—Mais s'il ne travaille pas ?

—Il crévera de faim.

—Et les enfants ?

—Hem ! hem !

—Ce sont nos neveux.

—Je ne conteste pas.

—S'ils allaient pâtir, manquer de pain ?

—Ils viendront manger ici.

—Jamais Antoine ne consentira.

—Alors....

—Alors ?...

Un court silence. Puis Bouet paraît prendre une brusque détermination.

—Tiens, vieille, dit-il, je n'aime pas à voir souffrir les enfants, quand bien même ils ne m'appartiennent pas : je dirai au notaire de marquer cinq cents piastres pour Ti-Toine, à prendre sur ma part.

—J'en ferai autant pour Maria.

—Mais, attention ! il ne faut pas qu'Antoine sache un mot de cela, car il serait capable de se fier là-dessus et de continuer à paresser en attendant notre succession.

—Je me garderai bien de lui en souf-

fier mot, et nous recommanderons le secret au notaire.

—C'est ça. De façon que nos testaments seront d'abord....

•—Au dernier vivant les biens.

—Oui, mais à la condition expresse que la part du premier mourant retourne à Anna, lorsque l'autre lèvera le pied.

—Bien sûr. Nous ferons chacun un testament pareil, de telle manière que la petite aura tout en fin de compte.

—Oui, sauf toutefois les mille piastres données aux enfants d'Antoine.

—Comme de raison.

Nouveau silence.

Le père Bouet se lève, allume sa pipe, fait quelques pas dans la pièce puis s'arrêtant tout à coup :

—Ah ! mais dis donc, Marianne....

—Quoi ?

—C'est drôle, mais j'ai quasiment l'idée que nous arrangeons mal nos affaires.

—Comment ça, vieux ?

—Eh bien ! oui... une supposition....

—Fais.

—Suppose pour un moment que je crève le premier....

—Ce n'est pas à craindre.

—Suppose toujours. Dans ce cas, tu hérites de moi, mais la petite est au moins sûre de ma moitié quand tu seras venue me rejoindre.

—Naturellement.

—Bon. Supposes maintenant que tu meures à ton tour, sans avoir fait un nouveau testament : qui va mettre la main sur ta part ?

—Hé ! la petite !

—Mais non.

—Mais oui.

—En vertu de quel acte ? Pas du testament que nous ferons demain, dans tous les cas, puisque ce sera à moi que tu auras laissé tes biens....

—Après ?

—Et que je n'y serai plus pour remplir la condition de les remettre à Anna.

—C'est ma foi vrai. Voyez donc un peu !

—Hein ! Ce n'est pas si simple que ça paraissait.

—Comment faire, alors ?

Le père Bouet devient perplexe. Cette difficulté inattendue le chiffonne beaucoup, car il ne voit pas trop comment la tourner. Sa marche s'accélère ; les bouffées succèdent aux bouffées, d'une

seconde à l'autre plus épaisses, plus pressées ; mais aucun expédient ne lui vient à l'esprit.

Marianne, de son côté, laisse inactives les aiguilles de son tricot et jongle, les yeux tournés vers le plafond.

Cinq minutes se passent ainsi.

On entend la voix des travailleurs qui arrivent des champs. Anna elle-même va sans doute rentrer d'un instant à l'autre. Il faut prendre une décision, pendant que tout le monde est absent.

—Ratatinette ! faut-il être bête ! s'écrie tout à coup le père Bouet, en s'approchant de Marianne.

—Tu dis ?... fait cette dernière, en se remettant vivement à tricoter, avec l'effarement d'une personne surprise en flagrant délit.

— Je dis que ça prend moi pour n'avoir pas de *jarnigoine*.

—Explique-toi.

—C'est bien simple. Je viens de pêcher une idée que j'aurais dû avoir tout de suite et qui nous eût tiré d'embarras en un clin-d'œil.

—Quelle idée ?

—Mon Dieu ! celle de faire chacun notre testament directement en faveur de la petite, sans nous occuper du survivant.

—En effet, pourquoi pas, puisque tout est pour elle, sauf toutefois les mille piastres des enfants ?

—Sans doute. Comme cela, pas de *chacoterie* à redouter après notre mort.

—Pas la moindre.

—Allons ! c'est dit n'est-ce pas ?

—C'est entendu. Le notaire peut venir quand il voudra.

—Je l'ai mandé pour demain après les vêpres. Mais, chut ! voilà *nos gens* qui arrivent.

Les échos du voisinage se renvoyaient en effet une rumeur grandissante. C'étaient des chants, des apostrophes, des coups de fouets, mêlés de mugissements, d'aboiements et de bruits de roues sur le sol durci du chemin.

Les cris les plus disparates se confondaient : " Pigeon ! Barré ! marche donc !—Hue ! Bob !—Dia ! Cendrée !—Holà ! grisette !—Belée, ma satrée paresseuse !"

Tout cela entre-coupé du claquement sonore des *mises* de fouets et de ce sifflement particulier usité pour aiguillonner les bêtes de somme.

Le père Bouet se rendit au-devant

de ses engagés, alors occupés à défaire les attelages de leurs chevaux près de la grange et à remiser les instruments aratoires.

Une voix lui cria des bâtiments voisins :

— Hé ! Pierre, comment ça va-t-il ?

Le père Bouet se retourna et vit son frère Antoine en train lui aussi de dételer un cheval et une paire de bœufs, avec l'aide de son aîné.

— Pas mal, et toi ? répondit le bonhomme. As-tu fini tes hersages ?

— Il me reste encore une petite pièce dans mes terres fortes.

— Moi, j'ai fini ; il n'y a plus qu'à laisser pousser.

— Oh ! toi !... murmura Antoine, en disparaissant sous la porte de son écurie.

Quand les deux engagés et la servante Joséphine furent rentrés dans la maison et que la table eut été dressée, le père Bouet demanda :

— Mais... où diable est donc la petite ?

— En effet, où est-elle ? dit à son tour la vieille Marianne. Elle est partie vers cinq heures pour aller lire sous le gros noyer du bord de la côte... et il est près de neuf.

— Je cours voir ! s'écria le bonhomme, en proie à une vague inquiétude.

Et, prenant à la hâte son bonnet de laine, il franchit rapidement les deux arpens qui séparaient la maison de la côte.

Arrivé sous un gigantesque noyer dont les branches touffues s'étendaient presque jusqu'à terre, il regarda autour de lui.

Personne. Le livre de la jeune fille — *Voyages du capitaine Cook* — gisait par terre, en face d'un banc de bois brut adossé à l'arbre ; mais pas autre chose... pas même une frange de son fichu !

Le père Bouet eut froid au cœur, sans trop savoir pourquoi, et voulant se faire une raison : " Je suis fou, dit-il : elle est allée chez la Francillon pour lui montrer à broder. Cette pauvre veuve, elle a bien besoin qu'on lui aide... Seule avec six enfants ! "

Tout en faisant ces réflexions, le bonhomme enjambait les clôtures et, courant malgré son âge, se rendait au domicile de la veuve.

Cette femme déclara n'avoir pas tant seulement vu le bout du nez de la petite demoiselle.

Bouet sentit ses jambes se dérober sous lui. Sans répondre un mot, il quitta la Francillon et continua ses recherches jusqu'au presbytère même.

Personne n'avait vu Anna !

Alors le père Bouet revint chez lui en proie au plus violent désespoir.

Ma fille ! ma fille est perdue ! s'écria-t-il en s'affaissant sur un siège.

Marianne, malgré la faiblesse de ses jambes, se trouva debout.

— Quoi ! tu ne la ramènes pas ! dit-elle, les yeux dilatés par la terreur.

— Personne n'en a eu connaissance... Elle est perdue !... nous ne la reverrons jamais ! répondit sourdement Pierre Bouet dont les bras pendaient inertes le long de sa chaise.

— Perdue ! gémit Marianne, en portant les mains à son front. Ah ! Seign... !

Elle ne put achever et tomba lourdement sur le plancher de la cuisine.

On la transporta aussitôt sur son lit et une voiture fut dépêché au médecin le plus proche.

Pendant toute la nuit, les recherches continuèrent sans résultat. Le lendemain, la paroisse entière était en émoi. On organisa des battues en règle et, huit jours durant, l'île fut fouillée de sa pointe orientale à sa pointe occidentale.

Les braves habitants de Saint-François, qui partageaient sincèrement la douleur de leur plus aimé concitoyen, firent noblement les choses. Antoine Bouet, entre autres, le frère désolé de l'homme si lourdement atteint, se distingua par sa dévorante activité. Il ne se donna ni repos ni trêve pendant cette semaine de patrouilles à travers l'île. Dirigeant un escouade de jeunes gens, il ne laissa pas un seul recoin inexploré et s'attira l'admiration de tous par la sincérité de son chagrin.

Mais, hélas ! tout fut inutile... !

Anna demeura introuvable.

CHAPITRE VII.

Où Ambroise Campagna commence à n'avoir plus peur.

Une semaine après la disparition d'Anna—c'est-à-dire le premier dimanche de juillet suivant—vers huit heures du soir, la maison de Pierre Bouet était envahie par une foule silencieuse et émue.

On attendait une grande visite—celle du bon Dieu. Le curé de la

paroisse devait, en effet, administrer le viatique à Marianne, dont la situation très-grave inspirait de sérieuses allarmes.

La pauvre femme n'avait recouvré la connaissance que pour se voir envahie par une fièvre qui n'avait fait qu'augmenter depuis son apparition. Aussi, redoutant une crise pour la nuit qui approchait, le médecin avait-il cru devoir informer le père Bouet de la gravité du cas et lui recommander de prendre ses précautions en vue d'un résultat fatal.

Le notaire était venu après les vèpres recevoir le testament de la malade—circonstance dont avait profité Pierre Bouet pour faire aussi le sien ; c'était maintenant au tour du curé de régler une affaire autrement importante, la grande affaire du salut. Déjà, dans le lointain, on entendait le tintement de la clochette précédant le ministre du culte ; le bruit des voitures roulant sur le chemin grandissait de seconde en seconde ; bientôt il devint tonnerre et cessa brusquement en face de la maison.

Une minute s'écoula ; puis soudain tous les genoux fléchirent, toutes les têtes se courbèrent : le prêtre entra.

Il n'y a rien de grand comme ces scènes si majestueuses dans leur simplicité. On les voit tous les jours sans s'y habituer ; on y assiste toute sa vie sans parvenir à se défendre de l'austère émotion qu'elles produisent !

Quand la cérémonie fut terminée ; quand la voiture qui ramenait le curé chez lui eut cessé de faire entendre son roulement, les lèvres, jusqu'alors muettes, se prirent à chuchoter. Des groupes se formèrent ci et là dans la cuisine, devisant à voix basse sur la disparition d'Anna, cause de la soudaine maladie de cette pauvre Marianne.

Pierre Bouet, abîmé dans une morne douleur, était resté près du lit de sa femme, qu'il n'avait pas quitté, du reste, depuis la fatale soirée du 24 juin.

Les conjectures et les suppositions pouvaient donc aller leur train, sans risque d'être retenues par la crainte d'aviver inutilement la plaie saignante ouverte au cœur du bonhomme.

Aussi ne se faisait-on pas scrupule d'émettre les avis les plus fantastiques.

—On ne m'ôtera pas de l'idée que la petite se retrouvera, disait Ambroise

Campagna. Après tout, une *créature* ne disparaît pas comme ça d'une paroisse, sans qu'on puisse seulement savoir quel *bord* elle a pris.

—C'est-y pas sacrant ! répliquait Olivier Asselin. Faudrait alors qu'elle se fût évanouie en fumée !

—Ou bien que la chasse-galerie l'eût enlevée dans un de ses tourbillons ! continuait un troisième.

—Ou encore que les gens qui l'ont apportée ici fussent revenus la chercher ! supposait un quatrième.

Et les têtes de nocher avec des airs mystérieux.

—Ça ne serait pas juste, ça ! fit remarquer Ambroise Campagna, répondant à la dernière conjecture. Pierre a élevée cette enfant comme si c'eût été sa propre fille ; il l'a fait éduquer en vraie demoiselle ; il s'est mis en quatre pour la rendre heureuse, et, au jour d'aujourd'hui, on viendrait la lui reprendre sans même dire merci ! Encore une fois, ça ne serait pas juste, sacrable de mille commerces ! Pas vrai, Antoine ?

Le beau parleur, ainsi interpellé, releva vivement la tête et parut secouer une invincible torpeur. Sa figure anguleuse, sur laquelle un profond chagrin semblait avoir mis son empreinte, s'anima un instant. Il demanda d'une voix creuse :

—Quoi ?

—Je dis que si c'est les gens de la chaloupe-fantôme qui ont enlevé la petite, il ont fait là un vilain coup qui ne les mènera pas en paradis.

—Tu as la berlue, Ambroise. Tu sais bien que si une chaloupe était venue à Saint-François en plein jour, on l'aurait vue.

—Elle pouvait être cachée dans la rivière Bellefine (1), en attendant la nuit.

—Va donc ! Ne te souviens-tu pas que j'ai pris à cet égard tous les renseignements possibles ? D'ailleurs, Anselme Théberge, qui descendait de Québec avec sa chaloupe pleine de passagers, n'a-t-il pas déclaré qu'il n'avait rencontré aucune embarcation remontant le fleuve, le soir de la disparition ?

—C'est vrai, ça : j'y étais, répondit Asselin.

(1) Rivière Dauphine. Gros ruisseau qui sépare Saint-François de Saint-Jean.

—Tu vois ! reprit Antoine, en s'adressant à Campagna.

—Oui, j'admets qu'une chaloupe se dirigeant vers Québec n'aurait pas manqué d'être vue pas Anselme, répondit ce dernier. Mais si cette chaloupe eût pris l'autre côté, se fût dirigée vers les îles, par exemple ?

A cette supposition, fort plausible pourtant, le parrain d'Anna sentit un frisson lui courir de la plante des pieds à la racine des cheveux.

—Vers les îles !... y songes-tu ? se récria-t-il.

—Pourquoi pas ? demanda tranquillement Ambroise.

—Pourquoi pas ?... Dame ! parce que... enfin, tu as de drôles d'idées !

—Eh ! sacrable de tonnerre ! faut toujours bien que cette enfant-là soit quelque part ! Qui empêche qu'on ne l'ait entraîné là ?

—Où... là ?

—A l'île Madame, à l'île aux Reaux, à l'île à Deux-Têtes... n'importe laquelle.

—A l'île à Deux-Têtes ?... Cette bêtise ! Pourquoi plus à l'île à Deux-Têtes qu'ailleurs ?

—Tiens ! comme si j'avais parlé de l'île à Deux-Têtes plus que des autres !

Antoine se mordit les lèvres. Il s'aperçut qu'il venait de faire un pas de clerc et répondit aussitôt :

—Au fait, Ambroise, la chose est possible, quoique infiniment peu probable. Ne vas pas croire au moins que je voudrais négliger une seule chance de succès dans les recherches que nous avons entreprises. C'est tellement le cas que j'ai une proposition à te faire.

—Une proposition ! Laquelle ?

—Tu aimes bien Pierre, n'est-ce pas ? et tu serais disposé à tout faire pour lui rendre sa fille ?

—C'est-il pas sacrant ! Pierre m'a souvent rendu service, et ce n'est pas Ambroise Campagna qui en perdra le souvenir.

—Bien. Dans ce cas, aide-moi à faire une dernière tentative pour retrouver la petite.

—Tout de suite, Antoine.

—Alors, attelle ton cheval sans plus tarder : nous allons chez la Démone.

A ce nom redouté, un frisson courut dans le groupe des causeurs.

—La Démone ! murmura Ambroise avec une émotion involontaire.

—Oui, la Démone, répondit tranquillement le beau parleur.

—C'est que, vois-tu...

—Quoi donc ?

—Elle n'a pas une trop bonne réputation.

—C'est une *jeteuse* de sorts ! dirent les autres.

—Qu'importe, pourvu qu'elle nous dise où est la petite ?

—Tu as raison, Antoine. Je ne te cacherai pas que cette démarche me répugne, mais c'est égal ! je peux bien faire un sacrifice pour un ami comme Pierre. Allons-y.

—Mets un rameau béni dans ta poche, dit Olivier Asselin : ça préserve du diable.

—Donne.

Asselin se dirigea vers une branche de sapin clouée au-dessus de la croix traditionnelle, en cassa un bout et l'apporta à Ambroise.

—Merci, dit ce dernier. Maintenant, je suis prêt, ajouta-t-il.

—Va atteler. Nous partons tout de suite, répondit Antoine en se levant.

Trois-quarts d'heure plus tard, les deux insulaires heurtaient à la porte de la sorcière.

Celle-ci n'était pas encore couchée et demanda aussitôt :

—Qui est là ?

—Des amis de Pierre Bouet, cria le beau parleur à travers le trou de la serrure.

La porte s'ouvrit aussitôt.

—Eh ! bonsoir, mes fils, dit la vieille. Qui vous amène si tard ?... Il arrive minuit, savez-vous !

—Nous venons vous consulter, la mère, répondit Antoine.

—Me consulter ?... Ah ! ah !... Une belle heure, ma foi, pour rendre des oracles ! C'est à minuit que les esprits rôdent dans les campagnes et qu'ils sont les plus faciles à apprivoiser. Que voulez-vous savoir, mes enfants ?

—Nous voulons savoir ce qu'est devenue la fille à Pierre Bouet.

—La fille à Pierre Bouet, cette petite blonde jetée sur les rivages de l'île par une nuit de tempête ?

—Précisément, la mère. Elle a aujourd'hui dix-sept ans.

La vieille tressaillit ou feignit de tressaillir.

—Qui êtes-vous, demanda-t-elle avec autorité, vous qui cherchez à pénétrer les secrets du monde intermédiaire ?

—Moi, je suis le frère de Pierre Bouet, répondit Antoine.

—Et, moi, son ami, ajouta Ambroise.

La Démone s'était levée, comme en proie à la plus grande surexcitation. Elle marcha quelque temps dans la pièce, redressant sa taille exiguë et marmotant des paroles incohérentes. Finalement elle s'arrêta en face des deux hommes et fixant sur eux ses prunelles verdâtres :

—Il est dans la nature, dit-elle, des choses que les yeux de l'homme ne sont pas faits pour voir ni ses oreilles pour entendre. Les esprits familiers les révèlent parfois à de rares privilégiés, mais frappent impitoyablement les curieux qui veulent y mettre le nez. Malheur donc à ceux qui s'obstinent dans leur entêtement aveugle et cherchent à s'introduire dans ce monde mystérieux, intermédiaire entre le ciel et la terre ! Malheur aux incrédules qui doutent de la puissance de ces esprits et prétendent expliquer toute chose au point de vue naturel ! Malheur surtout à ceux qui, n'ayant pas la foi, viennent jusque dans leur sanctuaire braver les confidents de ces divinités sublunaires ! Leurs animaux périront, atteints de mala lies étranges que l'art se déclarera impuissant à guérir ; leurs plus beaux champs d'avoine et de seigle se transformeront en clos incultes et la mort ira s'asseoir au foyer de leur famille !

Les deux hommes semblaient pétrifiés et courbaient malgré eux la tête sous cette apostrophe singulière. Ambroise Campagna, surtout, n'était rien moins que rassuré et se rapprochait à petits pas de la porte, comme pour fuir une apparition de l'autre monde.

—Allons nous-en ! glissat-il à l'oreille de son compagnon.

Mais Antoine parut se raidir contre la vague terreur qui l'envahissait, et répliqua bravement :

—Un mot, la mère ?

—Encore ? fit celle-ci.

—Faut-il donc renoncer à nos recherches ? Anna est-elle décidément perdue pour toujours ?

—Va demander au feu de l'enfer de rendre ses damnés ! Va prier les gouffres de la mer de remettre vivants sur le pont des navires les victimes qu'ils ont englouties ! Va dire au requin de lâcher la proie que ses dents ont broyée !... Mais n'espère pas une mi-

nute que les esprits malins qui voltigent dans les brumes du fleuve ramènent jamais dans les bras de Pierre Bouet l'enfant vouée dès sa naissance aux ténèbres des nuits sans lune !

Et, après avoir prononcé ces paroles énigmatiques, la sorcière fit de la main un geste impérieux.

—Maintenant, dit-elle, allez vous-en et ne reparaissiez plus !

Les deux hommes ne se le firent pas répéter et sortirent précipitamment.

Une fois qu'ils furent en plein air et à quelque distance de la maison, Antoine dit à son compagnon :

—Hein ! qu'en penses-tu ? n'avais-je pas raison de croire la petite à jamais perdue ?

—Que le diable emporte cette vieille guenille de femme ! grommela Ambroise, encore ému de ce qu'il venait d'entendre.

—Chut ! les sorcières ont l'oreille fine.

—Ça m'est égal.

—Malheureux ! ne crains-tu pas ?

—Je n'ai plus peur... je ne veux plus avoir peur. Un homme est un homme, après tout. Qu'elle me jette des sorts, si elle le veut : ça ne m'empêchera pas de dire que cette furie-là à une vilaine frimousse et que je la crois capable de bien des choses.

—Doucement, Ambroise, doucement.

—J'en mettrais ma main dans le feu... Vois-tu, Antoine, il est impossible que le bon Dieu donne à une créature humaine une figure aussi repoussante, si elle n'a pas une âme à l'équipollent.

—Cette idée !... On voit tous les jours les meilleurs gens du monde porteurs de physionomies impossibles.

—C'est vrai. Mais ces personnes-là ne sont que laides ou ridicules, tandis que là tireuse de cartes, elle, est véritablement effrayante et me fait l'effet du diable en personne.

—Ta ! ta ! ta ! mon pauvre Ambroise, la peur te fait déraisonner. La Démone est loin d'être un enfant-Jésus, mais c'est une bonne vieille qui n'a jamais fait de mal à personne.

—Pas de mal à personne ?... Hum ! on n'en sait rien. Dans tous les cas, cette espèce de guenon-là est loin de m'inspirer confiance. Ça ne va jamais à la messe, ni à confesse, ni même à l'église.

—La belle affaire ! quand tu auras son âge—au moins cent ans—tu ne penseras guère à courir les chemins.

—Qui sait ?... elle n'a peut-être pas même été baptisé ?

—Pour ça, oui ; j'ai vu un chapelet accroché au-dessus de son lit.

—Quand cela ?... Tu es donc dans son intimité ?

—Satané chien ! si l'on peut dire ! Dieu merci, je me respecte, et c'est par pur adon que j'ai vu ce chapelet, il y a longtemps déjà... plusieurs années.

Quelque chose comme un vague soupçon traversa l'esprit d'Ambroise Campagna ; mais il ne s'y arrêta pas dans le moment et se contenta de murmurer, tout en fouettant son cheval :

—Enfin, n'empêche ! La vieille m'a tout l'air d'en savoir plus long qu'elle n'en veut dire... Si les amis sont de mon opinion, on fouillera d'abord les îles ; puis, si l'on revient bredouille, ma foi !... il faudra bien qu'elle parle !

Antoine blêmit dans l'obscurité, mais il ne répondit rien.

La voiture roula encore quelque temps sur le chemin de Saint-François, puis elle s'arrêta devant l'allée conduisant chez Pierre Bouet.

Un groupe d'hommes et de femmes causaient à voix basse à quelque distance de la maison.

En reconnaissant les deux nouveaux arrivants qui descendaient de voiture, cinq ou six des femmes se précipitèrent à leur rencontre.

—Vous ne savez pas la nouvelle ? dirent-elles toutes à la fois.

—Quelle nouvelle ?

—Eh bien ! Marianne est morte !

—Morte ? s'écria douloureusement Ambroise.

—Il y a une demi-heure.

—Morte ! fit à son tour Antoine, mais d'un ton bien différent.

—Oui, oui, morte ! tout ce qu'il y a de plus morte ! répétèrent avec ensemble les commères.

Antoine murmura quelques mots inintelligibles et s'élança vers la maison, suivi de près par Ambroise Campagna.

(A continuer.)

[Pour l'Album des Familles]

Dans un Yacht.

ROMAN--NOUVELLE

PAR

EDMOND ROUSSEAU.

(Suite et Fin)

Quatrième Lettre.

Baie St Paul, Septembre



PAR télégramme, je t'annonçais mon arrivée et mon départ de X... pour la Baie St. Paul. Était-il besoin de t'expliquer ma préférence pour ce dernier endroit ? Non. Tu as compris que, Don Quichotte nouveau, me voilà à la poursuite de mon inconnue.

Deux heures après avoir touché le quai de X... je me présentai chez M. Sanneterre qui habite une jolie villa située à l'extrémité du village. Un domestique m'introduisit dans un salon remarquable par sa lourde somptuosité et son fastueux mauvais goût. En inventorisant d'un regard toute la pièce, je me représentais bien, dans ce luxe équivoque, l'orgueil d'un riche parvenu.

M. Sanneterre, auquel j'avais fait passer ma carte, me rejoignit quelques instants après et je me trouvai en présence d'un homme vêtu d'un habit noir à boutons de soie de même couleur, d'un gilet blanc sillonné par une énorme chaîne d'or, à laquelle était suspendue une poignée de breloques, d'un pantalon noir ; un homme, enfin, à la chevelure grisonnante, de soixante années à peu près, et voulant en paraître quarante.

L'œil de M. Senneterre est vif, mais plutôt rusé que spirituel. Ses lèvres sont si minces, qu'au lieu de saillir au dehors elles rentrent en dedans ; les pommettes des joues larges et saillantes, signes d'astuce ; la dépression du front, de larges oreilles, contribuent à donner à cette physionomie un caractère repoussant qui n'est pas propre à me disposer à marier sa fille pour peu qu'elle lui ressemble. M. Senneterre, quoique n'attendant pas ma visite avant la fin de septembre, me reçut fort bien et se mit, lui et ses gens, à mon entière disposition pour me rendre le séjour de X... le plus agréable possible.

L'ayant prié de me permettre de présenter mes devoirs à Mademoiselle sa fille, il m'apprit alors avec un air de dépit marqué que Melle Senneterre était en promenade pour quelques jours chez une parente éloignée. Il ne m'en dit pas plus long et je ne crus pas devoir m'informer où perchait pour le quart d'heure Melle Eugénie.

Ma visite fut courte, et quoique M. Senneterre m'eût engagé, avec une courtoisie dont je l'aurais cru incapable, à me considérer à sa villa comme chez moi, je déclinai—du moins pour ce jour-là,—son offre d'hospitalité et je descendis à l'hôtel.

Je sentais le besoin de me trouver seul pour rêver à la céleste jeune fille que j'avais laissée là-bas. Bien loin d'essayer à chasser de mon esprit son image, d'appeler à mon aide les raisons qui me font presque un devoir de travailler à aimer Mademoiselle Senneterre, je me faisais un délice de ma passion naissante. Je voyais Clara à mes côtés, unis tous deux par un lien indissoluble, nous faisant de notre amour un bouclier pour surmonter et combattre les misères de la vie.

Je repassais dans mon esprit les moindres détails de notre rencontre ; je me rappelais la douceur de sa voix, la finesse de son esprit, sa beauté, l'espèce de nuage mystérieux dont elle s'est entourée. Bref, mon cher Gustave, le spleen s'empara de toute ma personne avec un degré d'intensité tel, que je me décidai de me mettre immédiatement à sa recherche, ne fut-ce que pour la revoir un instant.

Je ne me demandai pas si ma démarche allait lui déplaire ; je n'eus pas même une pensée de regret pour la rupture de mon mariage. J'envoyai

un mot à M. Senneterre lui annonçant qu'un télégramme me rappelait à Québec ; je te donnai ma prochaine adresse dans une dépêche télégraphique et une demi-heure après, l'*Hirondelle*, toutes voiles dehors, voguait vers la Baie Saint Paul.

Que va penser de mon espèce de fuite M. Senneterre ?

Peu m'importe : je suis décidé à ne pas épouser sa fille et ma résolution est irrévocable.

Arrivé à la Baie St. Paul la nuit dernière, dès ce matin je me mis à la recherche de mon inconnue. Mais en vain ai-je fouillé tous les hôtels, questionné les rares amis que le ciel m'a donnés dans ces parages sur le séjour de Melle Clara Lajeunesse parmi eux, on semble ne pas me comprendre et tout le monde m'assure qu'aucune jeune fille de ce nom n'a été vue cette année à la Baie St. Paul.

C'était à en devenir fou, et j'étais à me demander si je n'avais pas été moi-même frappé d'une hallucination pendant quelques jours, quand heureusement m'est arrivée la preuve que j'étais bien dans mon bon sens.

Ce soir, j'allai réclamer mes lettres au bureau de poste. Après en avoir donné reçu, on me remit une boîte de faibles dimensions, adressée évidemment par une main de femme. Quoique déguisée, l'écriture n'avait pas vingt ans.

Je courus de suite m'enfermer à l'hôtel pour empêcher qu'aucun œil profane ne fut témoin du contenu de ce trésor pour moi, car—pardonne à ma présomption—je ne doutai pas un seul instant que ce paquet allait me donner des nouvelles de Melle Lajeunesse.

J'ouvris d'une main tremblante d'émotion cette boîte. Elle contenait une magnifique bourse en soie rouge mêlée or ; sur un côté le monogramme de mon nom ; sur le revers : *Hommage de reconnaissance*, et signé : VICTOR et CLARA.

Le tout était accompagné du billet suivant :

“ En dépit de votre promesse, vous cherchez à me revoir.

“ Comment l'ai-je appris ?— C'est mon secret..... et je le garde.

“ Je vous absous cependant pour cette fois, et pour gage de la sincérité de mon pardon, acceptez de Victor et

de votre humble servante et faible souvenir de notre reconnaissance.

“ En vain me chercherez-vous à la Baie St. Paul et à la Malbaie, où je suis maintenant, vous ne me trouverez pas, parce que Clara Lajeunesse n'est pas mon véritable nom. Ne m'accusez pas de vous avoir trompé ; des raisons graves ne me permettent pas de vous faire connaître ce nom, du moins quant à présent. Jusqu'à nouvel ordre, pour vous, je serai donc CLARA LAJEUNESSE.

“ Vous avez manqué à votre promesse une première fois ; je ne croirais pas à une seconde, c'est pourquoi je ne vous demande plus de renoncer à ma poursuite ; je suis sûre qu'à peine serez-vous en route pour le lieu que j'habite, que je serai prévenue. Je partirai alors pour d'autres parages.

“ Si vous demeurez quelques jours à l'endroit où vous êtes, je vous permets de m'écrire un mot d'accusé de réception. Sinon inutile d'écrire, votre lettre ne sera pas reçue.

“ Adressez :

CLARA LAJEUNESSE.

Poste restante,

Pointe-à-Pic, Malbaie.

Cinquième lettre.

Baie St. Paul, Septembre 186.....

Tu me mets en garde dans ta dernière lettre, mon cher Gustave, contre la jeune fille de mes pensées. “ Qui sait ? me dis-tu, si tu ne t'adresses pas à une espèce de contadine, si tu ne seras pas victime d'une de ces aventurières comme on en rencontre si souvent, et qui te fera commettre de nouvelles folies. ”

Merci du compliment, mon cher, et pour te punir, je te promets — quoiqu'il arrive — de me venger complètement.

Sur le compte de mon inconnue, tu te trompes étrangement, mon cher Gustave. Est-il possible, dans notre pays, qu'une femme qui écrit le français avec autant de pureté, qui emploie un langage aussi correct ne soit pas du meilleur monde ? Je me trompe peut-être ; quoiqu'il en soit, je l'aime, et les

amoureux aimeraient-ils, s'ils raisonnaient ?

Je tente l'aventure et je lui écris ce soir.

Tout à toi,

AUGUSTE.

—
Sixième Lettre.

Baie St. Paul, le 15 Septembre 186.....

A Melle CLARA LAJEUNESSE,

Poste restante,

Pointe-à-Pic, Malbaie.

Mademoiselle,

Avez-vous lu *Les Mille et Une Nuits* ? Notre histoire commence comme un de ces contes arabes. Vous vous rappelez sans doute cette belle princesse que deux génies malicieux firent voir un soir à un fils de roi pour le rendre fou, et qui disparurent ensuite pendant son sommeil. Le prince, au désespoir d'aimer une inconnue, jura qu'il la retrouverait à tout prix ; et il y réussit, car la princesse — c'est ici que leurs aventures s'écartent des nôtres — la princesse, disais-je, bonne et compatissante, l'y aida.

Je sais bien que les choses dans ce triste bas monde ne se passent pas comme dans les contes bleus : mais enfin, ni plus ni moins que si j'étais fils de roi et filleul de fée, il reste acquis que me voilà sous un charme que votre présence seule saurait rompre.

Faut-il me mettre à votre recherche ? Impossible, vous ne le voulez point et vous me menacez de peines si sévères, que je ne consentirais pas pour tous les biens du monde à faire la moindre démarche pour transgresser vos ordres.

Dans la cabine de mon yacht, l'autre nuit, vous entamiez fort éloquentement le procès des hommes, de leur égoïsme, de leur nullité.

Avez-vous jamais songé à les plaindre, mademoiselle, ces hommes, et à vous demander ce qu'ils feraient de leur cœur, si, par hasard, ils en avaient ?

Quoique à peine âgé de vingt-cinq ans, j'ai déjà coudoyé bien des femmes jusqu'à ce jour. Je les ai toujours con-

nues tantôt bonnes filles, tantôt pédantes, toujours dans un état d'excitation, toujours à l'affût de nouvelles conquêtes, dédaigneuses de l'encens qu'elles ont une fois acquis ; ne se souciant que d'éblouir, se moquant d'ailleurs qu'on les aime, mourant au fond de peur des grandes émotions, des grands périls que comporte ce grand mot d'amour.

Ou bien encore, type plus détestable que les premières ; je vois de ces femmes, espèce de faux docteurs en Sorbonne en jupons, plus pédantes ; raisonneuses sur tous les sujets, voire même en politique ; lisant les journaux sérieux—si tant est qu'il en existe ici ;—s'essayant à disséquer les actes bons ou mauvais de nos hommes d'état ; se torturant l'esprit pour devenir des êtres insupportables ; fléau de la société, supplice de leur intérieur et des hommes d'esprit qui ne cherchent qu'à les fuir sans y parvenir souvent.

Oh ! j'en suis sûr, le ciel n'a pas permis que vous fussiez de celles-là ; mais peut-être êtes-vous comme les premières.

Je suis un peu, mademoiselle, comme ce grand sage Don Quichotte qui, sans savoir s'il existait de par le monde une Dulcinée de Toboso ou si ce n'était qu'une chimère, se mettait à la poursuite d'une Dulcinée de Toboso et de sa chimère.

Pourtant je me reprends à croire aux femmes créées par mon imagination et qui n'étaient ni coquettes, ni égoïstes, ni perfides ; mais la bonté, le naturel, la sincérité et l'indulgence, comme vous devez être. Secourez-moi, aidez-moi à ne pas devenir comme la foule de ceux qui ne pensent qu'à eux-mêmes.

N'allez pas croire que j'écrive sous l'excitation du moment, piqué peut-être par un amour qui à tout l'attrait du fruit défendu ; dans un an, dans dix ans, je vous tiendrais le même langage. Rien ne m'empêchera de penser à vous, de vous aimer toujours ; ni votre silence, ni votre secret, que je respecterai également jusqu'à ce qu'il vous plaise d'y mettre un terme. Seulement, songez aux conséquences. Peut-être arrivera-t-il un jour où ma passion étant rendue à son paroxysme me fera commettre des folies.

Quelles folies ?

Je n'ose y penser. Me laisserez-vous

aussi fatalement exposer aux plus grands dangers ?

Si vous m'opposez mes professions de scepticisme de l'autre jour, je répondrai tout simplement qu'avant de vous aimer, je niais tout, précisément parce que je ne connaissais rien.

J'ai plus vécu depuis quinze jours que dans toute ma vie, et s'il faut vous le dire, mademoiselle, nous recommandons notre causerie de l'autre nuit. Je vois le ciel radieux et la terre souriante ; je sens autour de nous un souffle de jeunesse qui n'a rien que de pur, de noble et de digne de vous. J'ose le mettre à vos pieds, ne vous demandant que de me plaindre et de ne pas m'enlever une dernière espérance.

J'obéis, mademoiselle, et vous me voyez docile à vos injonctions ; je reste ici jusqu'à ce que vous vouliez bien me rappeler de l'exil.

Est-il besoin de vous dire combien je suis sensible à l'idée qui préside à votre cadeau. Soyez bénie, vous qui avez apporté un rayon de soleil parmi les nuages qui s'amoncelaient sur ma tête.

AUGUSTE VILLENEUVE.

Septième Lettre.

Malbaie, ce 20 Octobre 186.....

A M. AUGUSTE VILLENEUVE,

Baie St. Paul.

J'ai tort sans doute de vous répondre : soyez content, monsieur, au risque même de commettre une faute, je vous écris.

Vous dites que vous m'aimez, et le ton original et pénétré de votre lettre m'en aurait convaincu, du reste, si j'eusse eu quelque chose de commun avec ces pauvres femmes que vous flagellez sans pitié. Êtes-vous bien sûr de n'être infidèle à personne quand vous me parlez d'amour ?

Je sais tout, monsieur, et les projets de mariage de votre mère, et les raisons qui vous engagent à ne pas contrarier les projets de Madame Villeneuve. Je n'ignore pas même, maintenant, que vous étiez en route pour vous rendre auprès de votre fiancée quand le ciel a permis que je fus sauvée par vous.

Vous voyez bien, monsieur, qu'il m'est impossible d'accepter l'offre de votre amour ; car né sous de tels auspices, cet amour ne saurait être heureux, et plus tard, qui sait ? nous attirerait de part et d'autre des récriminations, parce que nous n'aurions ni l'un ni l'autre fait notre devoir.

D'ailleurs, qui vous dit que je ne suis pas en tout semblable à ces pauvres femmes que vous maltraitez tant dans votre lettre ? Qui vous assure qu'après m'avoir mieux connue, vous ne reviendrez pas de votre enchantement à mon égard ? Oh ! alors vous tomberez d'autant plus haut, vous souffrirez d'autant plus de vos illusions envolées, que votre attente aura été plus grande.

Accusez-moi d'être prêcheur, si vous le voulez, je me fais un devoir de vous désillusionner complètement parce que je veux rester votre amie. Croyez-moi, monsieur, oubliez bien vite ce rêve un instant entrevu, ce chimérique amour--aberration momentanée de la tête et non du cœur--amour qui n'aurait jamais existé si vous ne m'aviez pas rencontrée dans des circonstances aussi romanesques.

Allez bien vite vous jeter aux pieds de la femme que l'on vous destine, et demandez-lui pardon d'avoir tant hésité à vous montrer reconnaissant de ses bonnes dispositions à votre égard.

Et plus tard, quand vous aurez dit adieu à votre première jeunesse ; quand la maturité de l'âge vous aura mis à l'abri des folles passions, vous saurez reconnaître la sagesse de mes conseils.

Ne m'écrivez plus ; quand cette lettre vous parviendra, je serai partie de la Malbaie pour retourner dans ma famille.

Adieu, mon sauveur. Soyez heureux.

CLARA.

Peux-tu t'imaginer mon dépit, mon désespoir après la lecture de cette lettre, écrivait quelques jours après Auguste Villeneuve à Gustave. " L'oublier, dit-elle, aller me jeter aux pieds de Mademoiselle Senneterre. " Mais je l'aime cent fois plus cette jeune fille, et le mariage projeté me devient de jour en jour plus odieux.

Oh ! je la retrouverai, dussé-je dépenser à sa recherche ce qui me reste de patrimoine et bouleverser la province.

Evidemment, cette jeune fille n'est pas une femme ordinaire et ne peut se cacher qu'à Québec, patrie des jolies femmes et des gens d'esprit. Je me rends donc à Québec, et je tombe chez toi presque aussitôt que ma lettre. Tu m'aideras de tes conseils, mon cher Gustave, et ta charmante femme me donnera des consolations : je suis si malheureux !

Tout à toi

AUGUSTE.

Huitième Lettre.

A Madame Gustave CHEVREUILS,
à Québec.

Ma chère Arthémise,

Je n'ai pu dans ma dernière lettre que te dire de quelle manière miraculeuse j'avais fait connaissance de mon fiancé : mon trouble était encore si grand que je ne te l'ai pas même présenté.

C'est un jeune homme de vingt-cinq ans à peu près, grand, svelte, avec de beaux yeux noirs et des cheveux d'ébène. Il y a dans toute sa personne un cachet de distinction qui attire vers lui. On trouve dans son œil, quand il vous regarde, un air de calme et de résolution. Cet air est tempéré par un sourire des plus doux qui met à découvert les plus belles dents du monde.

Tu m'as toujours accusée de froideur et d'indifférence : sois contente, ma chère Arthémise, je ne me reconnais plus moi-même depuis que j'ai fait sa connaissance. Je sens en moi des aspirations, des désirs qui m'étaient inconnus jusqu'à ce jour. Les obstacles les plus grands, les difficultés les plus sérieuses me sembleraient faciles à surmonter ; pour arriver à lui, je me croirais de force à rouler le rocher de Sisyphus.

J'ignorais ce que c'était que ce sentiment divin que l'on nomme amour. Pas un homme n'avait encore fait battre mon cœur ; je n'en avais pas encore distingué un seul, parce que je les avais trouvés tous calqués sur le modèle de celui qui, dès mon premier quadrille, m'avait dit : " Il fait bien chaud, mademoiselle ! "

Tous défilaient devant mes yeux, et

malgré mon désir d'être impartiale, je ne découvrais qu'une espèce de petits crévés ne s'occupant qu'à apprendre un nœud de cravate nouveau ou à admirer leur petite insignifiance dans un miroir de poche.

M. Villeneuve est bien différent des pantins que j'ai connus jusqu'à ce jour. Une nuit de causerie m'a convaincu qu'il n'était ni blâsé, ni content de soi. J'ai constaté qu'il ne ressemble en rien à ces petits-maîtres précoces, incapables de passion ou de fugue qui composent la génération actuelle et qui ne valent certainement pas la peine de se créer des ennuis et des périls pour eux.

Voilà ce qui fait que je ne suis plus la même ; voilà la cause qui m'a révélé que j'avais dans mon cœur des flots de tendresse et d'amour à l'état latent. Ce cœur n'attendait qu'une nature assez forte et assez habile pour le faire battre et réveiller ces sentiments endormis. Je l'ai rencontrée, cette nature ; prie avec moi le ciel qu'il me la conserve et me la donne pour toujours !...

Quand me sera-t-il donc permis de mettre fin à notre exil ? S'il souffre autant que moi de l'absence, il doit être bien malheureux.

Et dire qu'un seul mot peut faire cesser le malentendu qui existe entre nous ; mais Madame Villeneuve ne veut pas encore qu'il soit prononcé ce mot, et mon amour-propre de *femme refusée* par lui me fait un devoir de me venger un peu de toutes ses hésitations, de son refus de m'épouser, moi et ma dot. Je l'aimerai plus après pour le dédommager. Car c'est ma vie que je lui consacre, mais en retour, je veux la sienne toute entière, entends-tu ? Je deviens même jalouse de présent, du passé, de quiconque a des yeux pour admirer ce que j'aime.

Voilà où j'en suis rendue, moi, " la froide, la fière Eugénie " comme tu m'appelais. Tu vois qu'il est temps que vous vous entendiez pour rappeler le calme dans mon âme. Pour y arriver, il ne vous suffira que de ne plus troubler le repos de mon prétendu fiancé.

Toujours à toi,

EUGÉNIE SENNETERRE.

Neuvième Lettre.

Montréal, 10 janvier 186.....

Mon cher Gustave.

Que me parles-tu de mon voyage aux Etats-Unis ? Pendant des jours, des semaines, j'ai vécu sans bien savoir où je me trouvais. J'ai vu tous les lieux parcourus à travers ma tristesse, ou plutôt je n'ai regardé qu'au dedans de moi-même. Toujours l'image de mon inconnue ; je suis effrayé moi-même des ravages que cette passion a causés dans toute ma personne.

Parti avec l'espoir que le déplacement, une vie nouvelle, me ferait oublier cette jeune fille, je vous reviens plus calme, il est vrai, mais non moins amoureux.

De tout mon voyage, je ne me rappelle distinctement que deux étapes, Boston, ville ennuyeuse pourtant, avec ses rues qui s'entrechoquent, où le voyageur est toujours prêt à s'égarer, et qui me parut charmante parce qu'un jour, arrêtée devant la vitrine d'un magasin, j'aperçus une jeune fille répondant tellement au souvenir qui m'est resté de celle que j'ai sauvée que je crus la voir devant mes yeux. Je fus vite détrompé, pourtant, quand elle se retourna. Quoique jolie comme une américaine qui se le permet—ce qui arrive peu souvent à mon avis—la femme que j'avais devant moi, malgré une ressemblance assez frappante, n'avait ni le regard candide, ni l'harmonie des traits de Melle Lajeunesse.

Les forêts agrestes du lac Champlain, ses belles eaux, ses tannières audacieusement plantées sur les rochers me parurent des sites atroces, parce qu'au départ de N...—joli village où j'ai séjourné plusieurs jours—étant allé demander mes lettres, j'en trouvai une adressée par une main de femme. J'espérai—les amoureux nourrissent tant de chimères—que la jeune fille que je cherche à oublier s'était laissée toucher par mon amour et qu'elle me rappelait auprès d'elle. Il n'en était rien malheureusement ; certaine cousine m'écrivait pour me demander je ne sais plus quel service.

Notre année de 186... sera remarquable par un acte généreux de la part de notre jeunesse canadienne ; j'apprends

Les Plaisirs du Flaneur!

CHANSONNETTE.

Paroles de L. HAYOIS.

Musique de F. GERBER

Allegretto.

PIANO.

REFRAIN.

mf

A - mis, n'ai-je pas l'air mi - gnon !

En

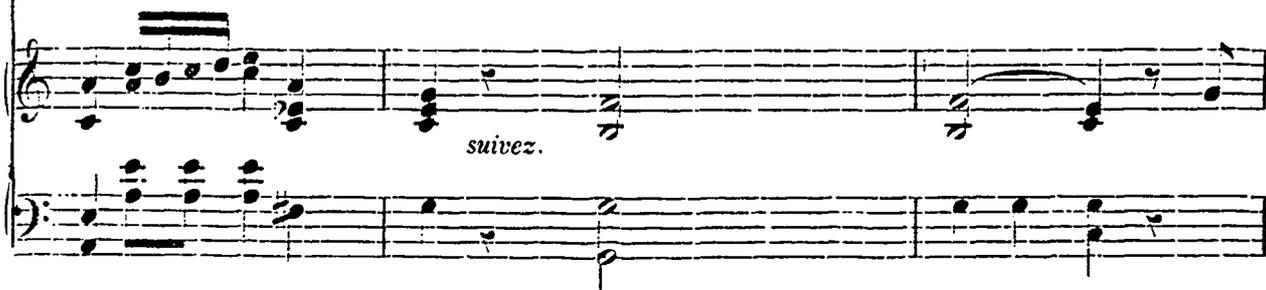
p

bro-de-quins, lors-que je flâ - ne, D'u-ne main te-nant mon lor-

Ritenu.

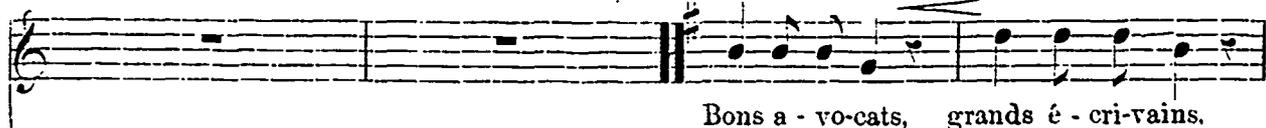


gnon, Et de l'autre a-gi-tant ma can-ne?



suivez.

FIN



Bons a-vo-cats, grands é-cri-vains.



p

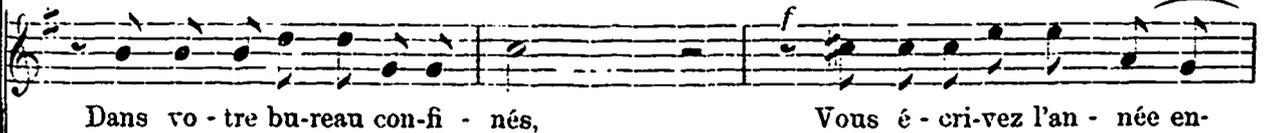


Ah! que je plains vo-tre mi-sè-re! Por-tant lu-net-tes sur le nez, *poco a poco*



suivez.

ac - celerando.



Dans vo-tre bu-reau con-fi-nés, Vous é-cri-vez l'an-née en- *f*



tiè - re; Ah! que je plains vo-tre mi - sè - re! Amis

II

Marchands de draps, marchands de vins.
 Ah! que je plains votre esclavage!
 Vous devez tenir la maison, ~~à~~
 A mille gens rendre raison,
 Faire un calcul, faire un voyage,
 Ah! que je plains votre esclavage!
 Amis, etc.

III

- Railleurs piquants, auteurs malins.
 Que je vous plains, que je vous blâme!
 Eh quoi! toujours dire du mal,
 Etre en guerre avec un journal,
 Lancer, recevoir l'épigramme,
 Que je vous plains, que je vous blâme!
 Amis, etc.

par les journaux qu'un détachement de jeunes gens part de Montréal dans quelques jours pour aller s'enrôler dans l'armée du pape. Puisqu'il m'est impossible de la retrouver, mon cher Gustave, je descends à Québec mettre ordre à mes affaires et je pars avec ces jeunes gens.

Ma mère est riche par elle-même et n'a pas besoin de mon travail ; je quitterai donc le pays sans inquiétude. Qui sait ? Peut-être parviendrais-je à oublier là-bas ou à me faire tuer !

AUGUSTE.

—
Dixième Lettre.

Québec, 15 janvier 186.....

A Melle Eugénie SENNETERRE,
Village de X...

Ma chère Eugénie,

Je sors de chez Madame Villeneuve, et à sa prière je t'écris immédiatement pour te prévenir que le bal de Madame G... est fixé à mercredi prochain, 20 courant. Il est donc indispensable que tu te hâtes de monter ici pour le grand jour qui doit mettre un terme à tes angoisses amoureuses et à celles de ce pauvre Auguste.

A propos, sais-tu bien qu'il devient intéressant ton Auguste, et que si j'étais tant soit peu coquette je m'étudierais à le guérir. Rassure-toi, va, je lui préfère encore de beaucoup mon Gustave, ne t'en déplaîse.

Je n'aurais jamais cru ce jeune homme aussi susceptible d'une grande passion. Tu peux te vanter d'être véritablement, sincèrement aimée. Il désespère pourtant de te retrouver, et le voilà même qui se dispose à voler au secours du pape dans le but d'oublier ta charmante personne. Mais il compte sans nous et sans ce prochain bal, où il peut être certain de rencontrer là ce qu'il n'y viendra pas chercher.

C'est à grand peine que nous l'avons décidé à paraître à la soirée de Madame G... et la considération qu'il la blesserait s'il ne s'y montrait pas, l'a seule engagé à nous promettre d'y assister.

Aussitôt descendu chez ta tante à

Québec—qu'Auguste ne connaît pas et où par conséquent tu pourras garder ton incognito—fais moi prévenir.

J'ai mis Madame G... dans la confiance ; elle m'a chargée de te faire parvenir une carte d'invitation.

Je t'embrasse, et mon mari me charge de te dire mille choses aimables.

Tout à toi,

Arthémise B. CHEVREFILS.

II

Tout Québec en parla longtemps du bal costumé de Madame G..., car ce fut le mieux réusé de la saison et le dernier.

Il s'agissait d'éclipser toutes les fêtes précédentes et on y parvint.

Madame G... occupait une vaste maison à quelques deux milles de la ville, ayant en arrière serres et jardins.

Dès neuf heures, une file d'élégantes voitures d'hiver jetaient sur le péristyle de la maison les nombreux invités du bal emmitoufflés dans leurs manteaux ; invités qui reparaissaient après quelques minutes de toilette dans les salons étincelant de mille feux jaillissant des candelabres, sous des arceaux de feuillages improvisés en plein hiver.

L'orchestre était caché au fond d'un bosquet attendant à la serre éclairée *a giorno*.

Bientôt défila un cortège unique de costumes qui, comme ceux que consacre malheureusement la mode de nos jours, avaient le triste avantage de décoller un nombre assez considérable de grandes dames.

On comptait là pas moins de deux cents invités. Ici un Arménien avec sa longue robe, se faisant personnage aimable auprès d'un essaim d'abeilles ; plus loin un grave Nostradamus donnant le bras à une Bohémienne, tandis qu'à droite et à gauche papillonnaient gais hussards, brigands calabrais, gentilles paysannes albanaises, de Pouzoles et du lac de Tusaro.

Et que sais-je, moi ?

Ma plume est incapable de décrire ce magnifique tableau ; et cette longue galerie peuplée d'assez belles peintures, figures presque vivantes entre les piliers où s'enroulaient des fleurs de la serre. Et ces girandoles de cristal enflammées, ces froissements de soie ; et ces voix rieuses et vibrantes ; la gaieté de-

venue poésie ; les imaginations exaltées, les galants propos, les spirituelles réparties que permet le masque.

Cependant, un Arlequin adossé à un massif près de la porte de la serre, sa batte oisive sous le bras, semblait étranger à tous les enivrements de ce bal. Il n'avait engagé de dialogue avec personne, et c'est à peine s'il répondait par monosyllabes aux provocations de toutes sortes dont il était l'objet en raison même de son silence.

Il était néanmoins observé depuis quelques instants avec assez de persistance par Nostradamus et la Bohémienne.

Tous deux semblèrent en prendre leur parti et s'approchant de l'Arlequin :

—Tu sembles bien ennuyé, beau masque, au milieu de tous ces divertissements, fit Nostradamus en s'adressant à l'Arlequin. Oublies-tu donc le lieu où nous sommes ? Aurais-tu, par hasard, perdu forte somme au jeu ? ou ce qui serait pis encore, la dame de tes pensées serait-elle infidèle ? Car, Arlequin, mon ami, tes longs soupirs depuis ton apparition en ces lieux te dénoncent. Parle, me suis-je trompé ?...

Va, crois m'en ; chasse de ta pensée, continua-t-il en laissant le bras de sa compagne et voyant que son interlocuteur restait silencieux, chasse de ta pensée la femme qui te fuit et prend consolation auprès de cette jolie Bohémienne. Sa science devinatoire est grande et peut-être trouvera-t-elle moyen de te dire pourquoi tu souffres et ce qu'il faudrait pour te consoler !...

Ayant terminé cette longue tirade et avant même que l'Arlequin eût le temps de répondre, Nostradamus avait esquissé une révérence et s'était perdu dans la foule des invités.

La Bohémienne était restée en face de l'Arlequin fort décontenancée de sa fausse position. Celui-ci s'aperçut de l'embarras de sa compagne. Il lui offrit son bras, qui fut accepté après quelques moments d'hésitation, et tous deux se mirent à faire le tour des salons.

—Franchement, fit l'Arlequin semblant répondre à sa propre pensée plutôt qu'à engager la conversation, j'oubliais, là, tout à l'heure, près de ce massif, et le lieu où nous sommes, et le rôle obligé du costume que je porte. Que voulez-vous ! je ne suis pas venu à ce

bal pour m'amuser, mais bien dans le seul but de ne pas désobliger une vieille amie, Madame G... qui désirait me voir à cette jolie soirée.

—Seriez-vous du nombre de ces jeunes gens de notre époque, qui, dès l'âge où ils devraient être encore dans toute la fleur des illusions et des joies du cœur se posent en personnages blâmes. Car, il ne faut pas se le dissimuler—du moins c'est l'avis de la vieille amie dont vous me parliez tout à l'heure—la jeunesse d'aujourd'hui ne vaut pas celle d'autrefois. Avouez-le vous-même, monsieur, l'amabilité sera bientôt inconnue parmi nous et..... mais pardon.....

—Continuez, je vous en prie ; l'amabilité sera bientôt inconnue, et

—Non, monsieur, je serais peut-être un peu sévère et qui sait ? bien loin de vous guérir du spleen dont vous m'avez semblé pris tout à l'heure ne réussis-je qu'à l'augmenter sans doute.

—Eh ! bien, j'avoue que vous n'avez pas tout-à-fait tort, reprit l'Arlequin après quelques moments de silence, et n'allez pas croire que je plaide la cause de la génération actuelle en prenant la Bohémienne. Mais seulement si l'on en recherchait la raison ne trouverait-on pas que votre sexe est un peu responsable d'un tel état de choses que je déplore aussi sincèrement que vous, je vous l'assure.

Voyez, fit-il en montrant une espèce de bergère dont les formes étaient mises en relief par un étroit fourreau, le mariage de bonne heure serait sans doute un remède à ce mal, si on nous élevait des femmes de cœur, à l'esprit cultivé, connaissant mieux les détails d'un intérieur domestique que les figures d'un quadrille, et voyez, disais-je, voilà ce qu'on nous fait épouser après deux ou trois saisons de bal qui ont mis toute une ville au courant des charmes de notre future femme. Vous, qui regrettez tant le passé, à votre tour, dites-moi qu'est devenue cette timidité virginale, la vraie pudeur ? Dites avec moi qu'il est difficile de s'engager sans ridicule à protéger une enfant qui porte si délibérément, sous le feu de tant de regards, un pareil accoutrement ?

—Mais toutes les femmes ne sont pas comme celles que nous avons sous les yeux. Cherchez bien et vous trou-

verez peut-être l'idéal que vous rêvez. Etes-vous certain même de n'en pas connaître, de ces femmes, qui partagent joies et chagrins avec leurs maris, qui sont pour eux des compagnes honnêtes, des épouses dévouées à leur intérieur, comme vous les désirez ?

—Je doute qu'il y en ait beaucoup.

—Je veux vous convaincre avant de vous quitter et il me suffira de vous faire rentrer en vous-même. Vous vous plaignez des femmes de notre époque, vous allez même jusqu'à douter qu'il existe un idéal tel que vous le rêvez. Vous n'êtes pas sincère.

—Comment pouvez-vous l'affirmer ?

La Bohémienne hésita pendant quelques instants, puis semblant prendre une résolution extrême :

—Je veux être franche, fit-elle en se plaçant en face de son interlocuteur ; vous maudissez les femmes, vous leur refusez tout, même le dévouement, et, ingrat, vous avez rencontré une jeune fille qui—s'il faut en croire l'opinion que vous avez d'elle dans vos lettres—possède toutes les qualités que vous désirez chez une épouse, et bien d'autres encore. Vos impressions sont-elles fausses ?

Je l'ignore. Tout ce que je sais, c'est que cette femme, si le ciel permet que vous l'épousiez, fera consister son bonheur à vous rendre heureux. Déjà même ne vous a-t-elle pas donné des preuves de son dévouement à votre égard ?

—Oh ! vous êtes mon inconnue, n'est-ce pas ? s'écria l'Arlequin. Au nom de ce que vous avez de plus cher au monde, avouez-le moi et faites le bonheur d'un homme qui jure de bénir votre nom toute sa vie !...

—Vous vous trompez, monsieur, répartit la Bohémienne en arrêtant du geste l'Arlequin qui allait se précipiter à ses genoux. Ne vous torturez pas l'esprit en vain pour me connaître, vous ne réussirez point à trahir mon incognito, car je suis bien en effet une inconnue, une véritable inconnue pour vous. Je m'en vais, du reste, et voici précisément Nostradamus qui me cherche. Adieu !...

Sur ces derniers mots, elle quitta brusquement le bras de son cavalier et prit celui de Nostradamus qui arrivait en ce moment.

L'Arlequin se précipita à leur poursuite, et, s'adressant à Nostradamus qui

sortait du premier salon en compagnie de la Bohémienne :

—De grâce, monsieur, dit-il, joignez-vous à moi pour prier madame de me fixer sur son identité ou de me répondre un mot d'espérance ; mettez le comble à mon bonheur en me donnant le nom de madame, et le vôtre. Quant à moi, vous le voyez, je me démasque.

Et l'Arlequin, en effet, retira son masque, ce qui laissa voir la figure jeune et belle, quoiqu'un peu fatiguée, d'Auguste Villeneuve.

La Bohémienne dit deux mots à l'oreille de Nostradamus qui répondit d'un ton solennellement comique :

—M. Villeneuve, je ne puis vous dire le nom de madame, qui ne le veut pas. Quant au mot d'espérance, le voici : Demain, vos peines de cœur seront finies. Je suis bien, ainsi que mademoiselle, votre très-humble serviteur.

Et saluant tous deux, ils se dirigèrent à pas pressés vers le salon de sortie où se trouvait la maîtresse des céans.

L'Arlequin continua sa poursuite et les voyant s'arrêter auprès de Madame G... il s'informa de tous côtés. Il ne put recueillir aucuns renseignements sérieux : les uns lui déclarèrent peu connaître ce grave personnage et pas du tout sa compagne ; les autres se moquèrent de son peu de perspicacité ; quelques railleurs lui nommèrent madame X... qui persiste à recueillir, malgré son grand âge, grâce à ses déguisements et à une tournure éternellement jeune, les compliments et les déclarations.

Bref, furieux de ces moqueries, et voyant le couple, objet de ses recherches infructueuses lui échapper par la grande porte de sortie et se diriger vers une voiture sans numéro, il endossa à la hâte son manteau de fourrure, et avisant un cocher de louage qui dormait sur son siège, il l'éveilla et lui montrant la voiture qui partait au grand trot de ses deux chevaux, se dirigeant vers la ville :

—Cinq dollars, dit-il au cocher, si tu suis cette voiture sans la perdre de vue un seul instant, jusqu'à ce que les personnes qui la montent en descendent.

Villeneuve ouvrit lui-même la portière et s'élança au-dedans, tandis que le cocher à grands coups de fouet fai-

sait prendre à ses maigres haridelles un trot assez rapide.

III

Auguste était dans un état d'agitation extrême.

—Il faut que je sache à tout prix qu'elle est cette femme qui connaît mes secrets aussi bien que moi-même, se disait-il, en mettant la tête à la portière de minute en minute.

Quand il ne faudrait violer un domicile, commettre une indiscretion, je saurais si la scène de ce soir était préméditée ou si je ne la dois qu'au hasard..... M'est-il possible de croire que cette jeune fille soit mon inconnue de l'été dernier? Ne serait-ce pas, plutôt, un- de ses amies mise par elle au courant de mon aventure, à laquelle j'aurais été certainement signalé par Madame G... ? Voilà sans doute une plaisanterie de Madame G... qui soupçonne mon amour malheureux, qui le connaît peut-être puisque depuis mon retour des Etats-Unis, elle ne m'appelle plus que le *beau ténébreux*.

Mais qui le lui aurait dit ?

Personne autre que Gustave ne connaît cet amour ! Après tout sa femme a pu surprendre mes lettres, ou Gustave lui-même a peut-être trahi ma confiance ; car il aime trop sa femme — ce à quoi j'aurais dû réfléchir plus tôt — pour ne pas la mettre à demi dans tous ses secrets.

Mille et mille autres pensées assaillaient l'esprit de mon héros, pensées brûlantes, projets insensés, pensées qui font souffrir, et que l'on regretterait n'avoir pas connues, parce qu'elles ont leur charme.

Qui de vous, lecteur, n'a pas eu de ces heures d'angoisses amoureuses, chagrins créés souvent par une imagination enfiévrée, déception d'un moment, craintes jalouses d'un rival ? Qui de vous n'a pas souffert d'un de ces amours vrais, sincères qui vous rendraient capables, il nous semble, des actions les plus héroïques ; amour qui forcerait la nature la plus apathique à se créer un avenir brillant, comme il sera pour bien d'autres une source d'obstacles....

Vous souffrez, et cependant quand après l'angoisse arrive le calme dans votre âme et votre esprit, quand ces ennuis n'existent plus chez vous qu'à

l'état de souvenir, il vous ferait peine de ne pas les avoir connues....

Cependant la première voiture, suivie de près par celle d'Auguste Villeneuve, passa bientôt le pont Dorchester, prit la rue St. Joseph et enfila la Côte du Palais. Arrivé sur le sommet de la côte, elle fit quelques pas à droit dans la rue St. Jean, s'arrêta tout-à-coup, et le cocher — peut-être sur l'ordre de son maître — se retourna sur son siège et sembla examiner si la seconde voiture mettait de la persistance à suivre.

Auguste, pour ne pas donner l'éveil, prit une direction contraire, et comme pour justifier ses appréhensions, la première voiture se remit immédiatement en marche à allure peu rapide.

Rendu au coin de la rue la Fabrique, notre héros descendit de voiture et paya son cocher. Pour ne pas être reconnu, il releva le collet de son manteau de fourrure, enfonça son casque de loutre sur ses yeux et revint à la course sur ses pas.

Après avoir détourné le coin de la rue d'Auteuil, la voiture de Nostradamus venait de s'arrêter.

Qu'elle fut la surprise d'Auguste, quand il vit Nostradamus et sa compagne entrer à la résidence de son ami, Gustave Chevretils. Il ne réfléchit pas qu'il était une heure du matin et ce que sa visite pouvait avoir d'étrange à une heure aussi indue. A peine les premières personnes étaient-elles entrées qu'il frappait à la porte de son ami.

Un domestique vint ouvrir quelques minutes après.

Nous croyons avoir dit déjà quelle intimité existait entre Auguste Villeneuve et Gustave Chevretils. Plus d'une fois Auguste, arrivant de voyage au milieu de la nuit, allait de préférence frapper à la porte de son ami plutôt qu'à celle de Madame Villeneuve.

Le domestique parut, cependant, frappé de l'altération des traits de notre héros, et s'empressa de répondre à la question d'Auguste que monsieur et madame étaient au salon.

Ce salon était situé au second étage ; la porte donnait sur le palier et était entrebaillée. Auguste en montant les marches de l'escalier entendit de frais éclats de rire et reconnut la voix de Madame Chevretils. Après quelques moments d'hésitation, il frappa timi-

dement. Le silence se fit aussitôt et la voix de Gustave cria : Entrez.

Auguste poussa la porte et resta pétrifié, stupéfié, les pieds cloués au sol dans l'encadrement, tandis que trois exclamations simultanées répondaient à son apparition. Était-il possible qu'il en fut autrement ? Que le lecteur en juge.

Il y avait là Gustave en frais d'enlever sa vaste robe de docteur et qui resta du coup à mi-chemin à l'entrée d'Auguste, les bras ballants et la bouche ouverte ; Madame Chevretils, nonchalamment couchée sur un sofa ; à ses pieds, assise, encore en costume de bohémienne et son masque sur les genoux, la jeune fille du sauvetage, la jeune fille follement aimée par Auguste, l'inconnue enfin du yacht, la prétendue Clara Lajeunesse !...

—Parbleu, d'où diable sors-tu et qui t'amène si tard ? fit Gustave.

Ces simples mots semblèrent réveiller Auguste qui se précipita aux pieds de son inconnue.

—Ah ! enfin, je vous retrouve donc, s'écria-t-il, et qu'on vienne maintenant essayer de nous séparer ! Qu'on me nie le droit de vous dire que je vous aime, que je vous cherche depuis le jour où je vous ai connue. Oh ! si vous saviez comme j'ai souffert !...

Est-il possible que vous ne me disiez pas après tant de preuves d'amour et de constance que vous êtes sensible à cet amour ? Me tairez-vous plus longtemps le nom de la femme à qui j'ai donné depuis six mois toutes mes pensées, tous mes désirs, tout mon être !...

Et il était encore aux genoux de la jeune femme, couvrant ses mains de baisers et qui cherchait en vain à se dégager.

Gustave intervint :

—Allons, allons, dit-il en relevant Auguste, mettons-y plus de décorum, et permet que je te présente dans toutes les formes à Mademoiselle Eugénie Senneterre, du village de X... la bonne amie, la compagne de pension de ma femme.

—Ainsi, c'était vous ? reprit avec une stupéfaction croissante le jeune homme. Oh ! pourquoi m'avoir fui si longtemps...

—Avouez, monsieur, reprit en souriant la jeune fille, qu'au risque de m'exposer à un échec d'amour-propre —échec que je me sentais incapable de

supporter—vos premières lettres à M. Chevretils n'étaient pas de nature à me convaincre que vous teniez beaucoup à faire ma conquête.

—Ah ! pour cela, il ne suffisait que de vous montrer, répliqua Auguste en prenant la main de Melle Senneterre et qu'elle ne lui retira pas cette fois.

—Mais m'expliquerez-vous ?...

—C'est moi qui suis chargée de vous donner des explications, mon cher M. Villeneuve, fit Madame Chevretils, et croyez que vous voyant réellement souffrir, plus d'une fois j'ai failli trahir le complot ourdi pour un instant contre votre repos par Madame votre mère et la jolie Bohémienne que voilà.

Vous vous rappelez votre répugnance à contracter une alliance avec Melle Senneterre que vous ne connaissiez. —ce seul fait peut-il vous excuser ?— Nous étions alors à Rimouski et Gustave me communiquait vos lettres. Ne lui en faites pas un crime, car s'il en eût été autrement peut-être ne jouiriez vous pas ce soir d'un bonheur que vous recherchez si activement depuis six mois.

C'est ainsi que je connus l'idée que vous vous faisiez de votre fiancée et votre grrrrande répugnance à lui donner votre nom. Il me sembla qu'il était de mon devoir de lui en dire un mot. Eugénie reçut ma lettre le lendemain du jour où elle fut si chevaleresquement sauvée par vous. Si elle se donna un nom d'emprunt dans cette circonstance, vous comprenez comme moi tout ce que sa position avait d'anormale et une sorte de pudeur instinctive l'engagea à se taire. Après la lecture de ma lettre, le lendemain, les rôles étaient changés et elle ne voulut rien entreprendre sans nous avoir consultés, Madame Villeneuve et moi, sur la conduite à tenir envers vous.

Mon cher M. Auguste, jusqu'à présent votre mère vous trouvait un peu léger dans vos affaires de cœur. Cette belle fille —dont je connais et le cœur et le caractère—ne méritait pas d'être abusée par vous ; je savais même alors que si elle venait à vous aimer et qu'elle fut ensuite trompée, c'était le malheur de toute sa vie : c'est une nature à n'aimer qu'une fois !...

Voilà donc votre temps d'épreuve expliqué, continua Madame Chevretils : c'est votre mère elle-même qui nous a dicté la conduite à tenir envers

vous. Qui sait ? Madame Villeneuve a peut-être eu également l'arrière-pensée de vous punir un peu de votre dédain à l'égard d'une jeune fille pour laquelle une foule de jeunes gens ont pourtant soupiré !...

—Du dédain ? oh ! madame !...

—Je sais, je sais que vous avez changé d'opinion depuis lors. Veste à savoir si vous avez trouvé grâce devant Mademoiselle ; si vous êtes encore assez intéressant pour qu'on vous porte un peu d'intérêt. Qu'en dis-tu, ma chère Eugénie ?

La jeune fille baissa la tête en rougissant et ne dit rien.

—Mademoiselle, dit Auguste, je puis avoir mauvaise tête ; mais ma nature n'est pas mauvaise, mes amis ici peuvent vous l'affirmer. Je vous en fais le serment et soyez certaine qu'il sera tenu : si vous consentez à devenir ma femme, vous n'aurez pas à vous plaindre de votre sort ; car je sens que je vous aime comme femme n'a jamais été aimée. Le but de toute ma vie, mon unique pensée sera de vous rendre heureuse !...

Oh ! dites, n'est-ce pas que je dois espérer ?...

—Dis donc, mon cher Auguste fit tout-à-coup Gustave, ne crois-tu pas comme moi qu'une déclaration, toute belle qu'elle soit, est toujours intempestive à deux heures du matin et après une soirée de bal ? Attends à demain du moins, mou cher, et pour te consoler, je t'annonce que Mademoiselle Senneterre consent à demeurer quinze jours avec nous, pendant lesquels quinze jours il te sera permis de lui faire ta cour tant que tu le voudras.

—Gustave, mais... dit Madame Chevreuil en s'adressant à son mari.

—Laisse donc, ma mie, c'est pour son bien ce que j'en dis. Ne vois-tu pas qu'une veille trop prolongée dans un état de sentiment aussi fulminant peut lui être préjudiciable à ce grand amoureux-là ?

—Tiens, Auguste, accepte un cigare et... va te coucher. Je ne t'offre pas l'hospitalité aujourd'hui. A demain.

Auguste se leva en souriant et se dirigea vers la porte du salon reconduit par mademoiselle Senneterre, tandis que Gustave s'éloignait discrètement avec sa femme à l'autre extrémité de l'appartement pour donner le loisir aux

deux jeunes gens d'échanger un mot sans témoins.

Auguste Villeneuve s'arrêta à la porte du salon et tendant la main à Melle Senneterre :

—Si vous voulez que mes angoisses cessent tout-à-fait, dès à présent, oh ! ne me le direz-vous pas ce mot d'espérance que je vous demandais tout à l'heure ?

La jeune fille releva sur le jeune homme son doux et franc regard, et mettant sa main dans la sienne :

—Eh ! bien, oui, dit-elle, ce mot que vous me demandez, j'ai peut-être plus besoin de le dire que vous de l'entendre. Mon cher Auguste, espérez, aimez-moi bien toujours ; car moi aussi je vous aime !...

Et elle s'enfuit sur ces derniers mots, en refermant la porte du salon.....

.....

Un mois plus tard un jeune homme et une jeune femme en toilette de voyage, accompagnée d'une vieille femme à la physionomie douce—probablement la mère de l'un des époux—et d'un couple d'amis, attendaient le départ du convoi de la Rivière-du-Loup à la gare de Lévis.

—Combien de temps comptez-vous demeurer chez M. Senneterre ? disait la vieille femme au jeune couple.

—Oh ! tout au plus un mois, répondit le jeune homme.

A ce simple échange de deux phrases, le lecteur perspicace a déjà deviné qu'il s'agit ici des divers personnages de notre récit.

Nous sommes en effet pour la dernière fois en présence d'Auguste Villeneuve, marié sans bruit, sans étalage, la veille, à la charmante Eugénie Senneterre, et qui vont passer tous deux leur lune de miel à X....

La mère d'Auguste, Gustave Chevreuil et sa femme accompagnent le jeune couple jusqu'à la gare.

Pendant que Madame Villeneuve donne quelques derniers conseils à son fils, Gustave offre le bras à la jeune femme de son ami.

—Voilà donc enfin ce pauvre Auguste heureux, dit-il, heureux pour toute sa vie. Comment pourrait-il en être autrement ; vivre auprès d'une ange comme vous !...

—Oh ! trève, vous qui m'avez juré, reprit en souriant la jeune femme, que je ne serais plus jamais le but de vos railleries.

—C'est vrai ; je me fais sérieux pour un moment, ma chère amie, et preuve, permettez-moi de vous donner un conseil avant de vous quitter.

—Voyons le conseil.

—Auguste, Madame, est une bonne nature, un cœur d'or ; mais un caractère un peu léger, qui sera cependant la perle des maris si vous savez l'aimer comme il doit l'être. Cherchez à le comprendre ; étudiez ce caractère ; au besoin demandez conseil à Madame Villeneuve qui n'a qu'une seule pensée : faire le bonheur de son fils, — et comment Auguste sera-t-il heureux si vous ne l'êtes point ; car il vous aime bien, madame. Faites qu'il vous chérisse toujours, et pour en arriver là ne dépensez pas votre amour dans un jour. S'il en était ainsi, Auguste vous délaisserait peut-être, et pour d'autres femmes qui ne vous vaudraient pas sans doute.

—N'ai-je pas fait la conquête de son cœur une première fois, croyez-vous que je ne saurais pas l'amener à moi une seconde ?

—C'est vrai ; vous avez su en mettant du romanesque, du mystérieux dans votre conduite — avouez qu'en cela le ciel vous a protégée — arrêter à vous cet esprit léger et inconstant. Mais admettez avec moi que le moyen était extrême et que vous avez même failli échouer. Vous en doutez ?

—Un peu.

—Ignorez-vous qu'Auguste a eu la pensée sérieuse de s'engager dans les zouaves pontificaux, si je n'avais pas connu son projet et qu'il eût donné suite à son idée, il était certainement perdu pour vous : car le déplacement et une vie nouvelle auraient commencé à vous éloigner de son esprit et le temps auraient fait le reste. C'est pour ces raisons que j'ai trouvé plus d'une fois votre épreuve un peu longue. Qu'en dites-vous, Madame ?

La jeune femme devint sérieuse et après un moment de silence :

—Après tout, dit-elle, j'ai réussi !...

—Voilà bien un mot de femme, riposta Gustave en riant ; mais je m'incline, Madame, tout est bien qui finit bien.

—*All on board*, cria d'une voix de stentor le conducteur du train.

Bibliographie.

Mandement de Mgr. E. A. TASCHEAU, Archevêque de Québec, sur l'**Observation des Dimanches et Fêtes.**



LZEAR - ALEXANDRE TASCHEAU, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical.

Au Clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Le devoir de notre charge pastorale nous oblige d'élever aujourd'hui la voix pour vous rappeler, NOS TRES CHERS FRÈRES, combien importante est la sanctification du dimanche, et combien sont graves certains désordres qui s'y commettent.

Ayez soin, disait Dieu aux Juifs, *de garder mon sabbat, car c'est la marque établie entre moi et vous pour vous rappeler, à vous et à votre postérité, que je suis le Seigneur qui vous sanctifie : videte ut sabbatum meum custodiatis : quia signum est inter me et vos in generationibus vestris, ut sciatis quia ego Dominus qui sanctifico vos* (Exod. XXXI. 13). Il sanctionna cette ordonnance par la peine de mort (v. 15) et nous voyons que plus tard il ordonna de lapider un homme qui avait été surpris ramassant du bois un jour de sabbat (Nomb. XV. 35).

Autant la loi nouvelle est plus parfaite et plus sainte que l'ancienne, autant le dimanche est-il plus digne de notre respect et de notre religieuse observance.

En ce jour, le Père Éternel, créateur de toutes les choses visibles et invisibles, fit sortir du néant le ciel et la terre par une seule parole.

En ce jour, le Fils de Dieu incarné et mis à mort pour notre rédemption, sortit glorieux et plein de vie de ce tombeau où ses ennemis croyaient l'avoir enchaîné pour toujours. Sa résurrection, image, modèle et principe de celle que nous devons attendre pour nous-mêmes à la fin des temps, est le fondement inébranlable de notre foi et de notre espérance.

En ce jour, enfin, le Saint Esprit des-

cendit sur les Apôtres, et leur communiqua la lumière et la force dont ils avaient besoin pour annoncer l'évangile jusqu'aux extrémités de la terre.

Comme vous le voyez, N. T. C. F., chacune des adorables personnes de la Sainte-Trinité a choisi ce jour du dimanche pour signaler sa puissance, sa sagesse, sa bonté infinie. Voilà pourquoi la sainte Église catholique y convoque ses enfants à assister au saint sacrifice de la messe et aux instructions des pasteurs chargés de continuer l'œuvre des apôtres, ou plutôt de Notre Seigneur Jésus-Christ. Et c'est afin que vous puissiez accomplir plus facilement ces devoirs, qu'elle vous ordonne de faire trêve à vos occupations ordinaires, qui mettraient obstacle à votre recueillement, à votre prière, à la grâce de Dieu, à la sanctification de vos âmes.

Tous les moments de notre vie sont un présent de la bonté divine, et lui appartiennent de la manière la plus légitime et la plus absolue possible; sa justice nous en demandera un compte rigoureux. Cependant, comme les nécessités de la vie en réclament une grande partie, Dieu s'est réservé plus spécialement le dimanche et veut que nous y observions un saint et mystérieux repos, pendant lequel, nous souvenant qu'il est notre premier principe et notre dernière fin, nous puissions nous appliquer uniquement à honorer notre Créateur et à sanctifier nos âmes,

Séparés du bruit et de la dissipation des affaires du siècle, dégagés de toutes les distractions et préoccupations qu'elles entraînent, sachons nous recueillir comme si déjà nous étions admis à la vue intuitive des perfections divines, et à la jouissance de ce repos éternel promis à ceux qui pourront dire avec l'Apôtre: *Pai combattu le bon combat, bonum certamen certavi; j'ai achevé ma course, j'ai servi Dieu avec fidélité; cursum consummavi, fidem servavi; il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne de justice, que le Seigneur, juste Juge, doit me donner en ce jour; in reliquo reposita est mihi corona justitiæ quam redlet mihi Dominus in illa die, justus judex* (II, Tim. IV. 7. 8,

Il ne vous est pas interdit de vous réjouir en ce jour du Seigneur; mais votre joie doit être toute sainte, et exempte de tout reproche; elle ne doit mettre aucun obstacle aux devoirs de la piété que chacun est obligé d'y rem-

plir. Il faut éviter avec soin tout ce qui serait en opposition aux bonnes mœurs, tout ce qui ne convient pas à un jour que Dieu a béni et sanctifié tout spécialement et qu'il a réservé à sa gloire. C'est en ce jour surtout que nous devons mettre en pratique cette parole de l'Apôtre: *Gaudete in Domino semper: iterum dico, gaudete. Modestia vestra nota sit omnibus hominibus, Dominus, prope est: réjouissez-vous toujours dans le Seigneur: je vous le répète, réjouissez-vous. Que votre modestie brille à tous les regards, car le Seigneur est proche* (Philip. IV. 4. 5.).

" Hélas! s'écrie un saint docteur (saint Antonin), ô perversité du genre humain qui tourne en abus et en crimes les institutions les plus saintes. O perte irréparable d'un temps si précieux! O désordre qui fait la joie des démons! Combien de chrétiens qui font de ces saints jours les fêtes, non du Seigneur, mais de Satan!"

Les Pères de notre sixième concile, dans leur pastorale commune (No. 78, 26 mai 1877), donnent aux parents des avis fort importants: " Il y a dans la vie de vos enfants une époque de laquelle dépend leur bonheur; pas sage bordé d'abîmes célèbres par de nombreuses catastrophes. Vient le temps où ils songent à s'établir et à contracter mariage. Combien embarrassé cet état d'après la seule impulsion d'une passion qui les aveugle un moment pour faire place à une réalité désespérante! Pendant des années entières, on laisse ces jeunes cœurs nourrir une flamme qui les devore, qui tarit en eux la piété, obscurcit l'intelligence, et trop souvent entraîne dans des désordres lamentables. Ces trop longues fréquentations, comme on les appelle, nous le disons en gémissant, sont une des plaies de notre pays."

Or, N. T. C. F., ces fréquentations, ce désordre, cette plaie de notre pays, ont lieu le plus souvent le dimanche, et, par une négligence incroyable, une faiblesse inconcevable des parents, qui ne songent pas même à exercer la moindre surveillance sur ces âmes dont Dieu leur demandera un compte rigoureux, c'est en ce jour, qui devrait être sanctifié, que le Seigneur est le plus offensé! Ces promenades solitaires de vos enfants, ces voyages lointains, ces

veillées prolongées, font monter vers le ciel comme un nuage d'iniquités qui attirent la foudre sur les familles où Dieu est ainsi offensé.

Outre ce désordre qui se cache, il y en a un autre qui s'étale en public, et qui produit un scandale encore plus déplorable.

Nous voulons parler, N. T. C. F., de ces *excursions de plaisir* qui se font les dimanches et fêtes d'obligation, en bateau à vapeur, en chemin de fer, ou quelquefois dans une longue file de voiture. L'expérience prouve qu'elles donnent occasion à de tels désordres d'intempérance et d'immoralité que nous croyons devoir défendre absolument, et sous peine de péché mortel, les *excursions de plaisir* des dimanches et des fêtes d'obligation.

Les pasteurs des âmes et les confesseurs devront user de toute leur influence pour en détourner les fidèles commis à leur sollicitude.

Les parents et les maîtres sont tenus en conscience d'empêcher leurs enfants et leurs serviteurs de prendre part à ces *excursions* dites de plaisir, mais qui mériteraient plutôt d'être appelées des voyages de péché, de désordre et de malédiction.

Nous lisons dans la Genèse [XXXVII. 33.] que quand les enfants de Jacob apportèrent à leur père la tunique ensanglantée de leur frère Joseph, ce saint patriarche s'écria dans l'excès de sa douleur *Fera pessima comedit eum ; une bête très féroce l'a dévoré !* Il déchira ses vêtements, se revêtit d'un cilice, et pendant de longues années il pleura son fils sans vouloir accepter de consolation.

Oh ! N. T. C. F., combien de parents qui pourraient tenir le même langage, mais en y ajoutant l'expression d'un remords trop bien mérité : c'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très grande faute ?

Si au retour de ces promenades solitaires, de ces veillées prolongées, de ces excursions de plaisir, votre enfant revenait à vous tout meurtri par un accident, vous en seriez dans une désolation extrême ; si on vous apportait son cadavre, votre douleur n'aurait plus de bornes, et vous vous reprocheriez avec raison votre imprudence et votre coupable faiblesse.

Hélas ! N. T. C. F., si vous pouviez lire dans le cœur de votre jeune fille

qui revient de cette promenade, de cette veillée, de cette excursion de plaisir, qu'elle serait votre épouvante, votre douleur, votre désolation, à la vue des affreux ravages que le démon a fait en quelques heures dans ce cœur qui vous est si cher ! *Fera pessima comedit eum ; une bête très féroce l'a dévoré.*

A peine cet enfant est-il venu au monde, vous avez eu grand soin de le faire régénérer dans les eaux du baptême ; plus tard vous avez salué avec joie les premiers rayons de son intelligence, dont vous avez profité pour lui donner vous-même les premières notions de l'amour de Dieu ; vous vous êtes réjouis à sa première communion et à sa confirmation ; vous lui avez procuré des guides pour l'instruire dans la vérité de la religion et dans les connaissances qui peuvent lui être utiles ; vous lui avez donné de bons exemples et de sages avis : vous n'avez rien négligé, ce semble, pour en faire un bon chrétien et un bon citoyen. Voilà que, par une négligence inexplicable, par une faiblesse impardonnable, vous avez laissé cet enfant s'exposer au péril... *Fera pessima comedit eum ; une bête très féroce l'a dévoré !* Le voilà cet enfant qui revient à vous esclave du démon, chargé des chaînes du péché, blessé à mort parce qu'il a vu, entendu et fait dans cette promenade, dans cette veillée, dans cette excursion de plaisir ! Ce sont là les salaires que le péché donnent à ceux qui le commettent : *Stipendium peccati mors* (Rom. VI. 23).

Vous ne vous en apercevez pas toujours de suite, mais le mal n'en est pas moins réel ; le poison mortel circule dans les veines de votre enfant, et tôt ou tard il produira ses funestes effets. Viendra le jour où le Seigneur mettra à exécution cette terrible parole : *Sanguinem ejus de manu sua requiram, je vous demanderai compte de son sang* (Ezéch. III. 18.) ; *convertam festivitates vestras in luctum ; et omnia cantica vestra in plangitum, je changerai en deuil toutes vos réjouissances, et vos chansons en gémissements* (Amos, VIII. 10.)

Nous avons la douce confiance, N. T. C. F., que vous écouterez notre voix, et que nous n'aurons pas à gémir sur les désordres qui changent en source de colère et de malédiction, un jour où la bonté divine tient à notre disposition des trésors de grâces, de bénédictions,

de mérites et de gloire pour le temps et pour l'éternité. Nous comptons sur votre esprit de foi et de crainte du Seigneur pour espérer que les dimanches et fêtes seront toujours observés par un religieux repos et par une sainte joie ayant sa source dans le Seigneur lui-même, comme le veut l'apôtre Saint Paul. Vous vous abstenrez, N. T. C. F., de prendre part vous-mêmes à ces excursions de plaisir, et vous empêcherez vos enfants et vos serviteurs d'y exposer leur âme aux pièges du démon.

A ceux qui, méprisant nos avis et notre autorité pastorale, s'obstineraient à violer les règles de la prudence et de la morale chrétienne, nous donnons à méditer sérieusement cette parole du grand Apôtre : *Par la dureté et par l'impénitence de votre cœur, vous vous amassez un trésor de colère pour le jour où tu manifestes ton juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres : la vie éternelle à ceux qui... cherchent la gloire et l'honneur et l'immortalité : mais la colère et l'indignation... à ceux qui se livrent à l'iniquité* [Rom. II. 5...]

A ces causes, et le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1o Nous défendons sous peine de péché mortel aux fidèles de ce diocèse de prendre part, les jours de fêtes et de dimanche aux *excursions de plaisir*, en chemins de fer, en bateaux à vapeur ou en voiture, même quand le produit de ces excursions serait destiné à une bonne œuvre. Nous n'entendons pas néanmoins condamner les pèlerinages qui se font en ces jours, pourvu que l'on y observe le recueillement, la piété et le bon ordre.

2o. Les parents et les maîtres doivent tenir absolument à ce que leurs enfants et leurs serviteurs observent fidèlement les saints jours de dimanche et de fête, et ne s'y exposent pas à offenser Dieu dans des promenades, des veillées ou des voyages dont une trop funeste expérience démontre les dangers.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, le premier dimanche après sa réception, et, plus tard, aussi souvent que les pasteurs le jugeront nécessaire.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse, et le contre-

seing de notre secrétaire, le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt.

† E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

Par Monseigneur,

C.-A. COLLET, Ptre.,

Secrétaire.

UN MAUVAIS LIVRE.

Nana, Roman, par Emile Zola, T. B. Peterson & Cothens — Éditeurs, Philadelphie, 1880.

Nous remercions les éditeurs—dirons-nous avec l'*Union*—non pas du cadeau de ce triste ouvrage, mais de l'occasion qu'ils nous fournissent de l'apprécier à sa juste valeur et de mettre en garde nos lecteurs et contre l'œuvre et contre l'auteur.

Zola a prostitué sa plume, cette fois, pour la déification de la prostitution ; *Nana* sort des égoûts de Paris : née dans la boue, elle retourne dans la boue après avoir trainé tantôt ses loques de nymphe de la rue, tantôt ses velours et ses dentelles de cocotte dans toutes les fanges de la métropole du vice.

C'est sa biographie que l'auteur publie : historiographe fidèle, peignant sur le vif en homme familier avec les lupanars et les mauvais lieux, en compère expérimenté des crevés de toute classe de Paris, Zola a fait là un chef-d'œuvre..... pour les débauchés.

Transformer une fille perdue, en personnage important, en REINE DE PARIS (sic) ayant à ses pieds les personnages les plus illustres, entourée d'une véritable cour plénière d'astres de toutes grandeurs : noblesse, finance, arts, littérature, théâtre, fournissent chacun leur contingent en argent, en adoration, recevant en échange les sales faveurs de cette fille !

Si la littérature d'une nation reflète ses mœurs, la France est bien à plaindre !

Le style de l'auteur, grossier, cru, grouillant d'obscénités est digne du sujet ; la forme est digne du fonds.

Les gens respectables n'oseraient jamais en conversations intimes parler le langage d'estaminet de *NANA*. En résumé, le vieux dicton, la mère n'en permettra pas la lecture à sa fille, n'est rien ; ni la mère, ni la fille, ni le père, ni le fils ne doivent lire pareil livre.

Variétés.

DEMONSTRATION NATIONALE.

Aperçu du Programme.



VOICI un aperçu du programme de la fête de la St. Jean-Baptiste, à Québec :

LA VEILLE

Mercredi soir, le 23 juin, il y aura un concours de tous les corps de musique.

OFFICE DIVIN

Le 24 juin, une messe pontificale sera célébrée par Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque Taschereau, sur les hauteurs des Buttes à Neveu, Plaines d'Abraham. La cérémonie commencera à huit heures. Un chœur composé de plusieurs milliers de voix, aidé de 30 à 40 corps de musique, chantera une messe harmonisée spécialement pour cette circonstance solennelle, sous la direction de M. Gustave Gagnon, organiste de la Basilique.

Le sermon, comme nous l'avons déjà annoncé, sera prononcé par Sa Grandeur l'Évêque du diocèse de Sherbrooke. Mgr. Antoine Racine.

ADRESSES

Immédiatement après la messe, la présentation des Adresses aura lieu sur la place même; une estrade sera érigée à cet effet sur laquelle se trouveront placés les personnages distingués à qui la Société St. Jean-Baptiste devra présenter ces adresses.

PROCESSION.

Cette cérémonie terminée, le défilé de la procession commencera de suite, sur un signal donné par un coup de canon. Voici l'ordre qui sera suivi dans ce défilé :

- 1o. Tous les corps du centre ;
- 2o. Tous les corps de l'aile droite ;
- 3o. Tous les corps de l'aile gauche.

Chacun de ces corps défilera dans l'ordre du numéro qui lui sera indiqué par le commissaire-ordonnateur.

Voici maintenant l'itinéraire qui sera suivi par la procession :

Grande Allée ; rues St. Louis, Du Fort, Buade, La Fabrique, St. Jean ; porte St. Jean, rue St. Jean jusqu'à la Pointe d'Aiguillon ; rue d'Aiguillon, jusqu'à la jonction de la rue St. George ; côte d'Abraham, rue de la Couronne, Des Fossés, à l'est, St. Roch, St. Joseph, St. Ours, St. Valier, à l'ouest, Massue, Albert, Colomb, St. Ours, St. Valier à l'est, jusqu'à la côte du Palais ; les Remparts, la grande Batterie, Dauphine, Du fort, et la Terrasse Frontenac, où une tribune sera érigée pour les orateurs qui adresseront la parole à l'immense concours de peuple présent.

BANQUET

Le soir grand banquet dans la magnifique bâtisse des patineurs (*Skating-Rink*) près la porte St. Louis ; ce vaste édifice pourra contenir de 1500 à 2000 convives. Le prix et le menu de ce banquet populaire seront connus sous peu.

ILLUMINATION.

Le même soir il y aura illumination et feux de joie par toute la ville.

EXPOSITION.

Le vendredi matin, il y aura une exposition, au *Drill Shed*, Grande Allée, de tous les chars allégoriques, bannières et insignes, afin de permettre à tout le monde de pouvoir en examiner et apprécier la beauté et le goût artistiques. Des personnes seront chargées de donner toutes les descriptions et toutes les informations désirables. Il y aura aussi grande musique par les fanfares.

Le nombre des chars allégoriques qui devront figurer dans la procession du 24 juin, s'élèvera à plus de 25, et les bannières et drapeaux à plus de quatre-vingts. Quant aux chars allégoriques, nous pouvons dire ici qu'ils dépasseront de beaucoup tout ce qui aura encore été vu, non seulement sur le continent américain mais même sur le continent européen. La construction de tous ces chars va nécessiter une dépense, croyons-nous, d'environ 50,000 francs, et nous devons ajouter que les dessins ont été préparés pour la plupart par nos artistes les plus en renom du pays.

SPENCER WOOD.

Dans l'après-midi, il y aura, à trois

heures, grande réception à Spencer Wood, par Son Excellence le lieutenant-gouverneur, qui s'intéresse si vivement au succès de la Convention Nationale et de la grande démonstration du 24 juin prochain. Tous les corps de musique assisteront à cette solennelle réception qui ne pourra manquer de laisser de bien vives impressions dans l'esprit de tous ceux qui se rendront au patriotique appel du lieutenant-gouverneur.

AMUSEMENTS

Le soir, il devra y avoir feux d'artifice et plusieurs autres amusements qui seront connus prochainement.

Tel est à peu près l'aperçu de tout ce qu'il y aura durant les jours de fête de la St. Jean-Baptiste. Il va sans dire que tous les travaux de la Convention Nationale ne sont point compris dans ce résumé.

BUREAUX DE RÉCEPTION.

Maintenant, voici quelques informations concernant la réception de nos compatriotes à Québec, le prix de la pension et l'organisation des bureaux de réception.

Il y aura trois bureaux; 1o. à la station du chemin de fer du Nord; 2o. au chemin de fer du Grand-Tronc; 3o. à la compagnie des vapeurs du Richelieu.

Dans chacun de ces bureaux se trouvera un registre de tous les Hôtels, maisons de pension, communautés et édifices publics qui recevront des pensionnaires. Ces derniers pourront faire leur choix d'après un plan de la ville qui sera préparé à cet effet.

PENSIONS.

Les prix varieront d'une piastre à \$2.50 par jour selon les accommodements. La moyenne sera \$1.50 par jour. Il y aura aussi des maisons qui ne donneront que la pension et d'autres que le coucher. (Voir les Registres aux Bureaux ci-dessus mentionnés).

Enfin des mesures sont prises pour donner le plus de confort possible aux nombreux visiteurs qui se rendront à Québec pour assister à notre belle fête nationale.

Nous ne craignons pas de dire que la ville de Québec sera préparée à recevoir, pour cette circonstance, de 80,000 à 100,000 personnes. Ainsi chacun peut

done se dire avec assurance, qu'il y aura place pour tout le monde.

J. N. DUQUET,
Commissaire-Ordonnateur.
S. S. J. B. Q.

Mai 1880.

CONVENTION NATIONALE.

ARTICLE I.

Sous le nom de "Convention Nationale," une assemblée des citoyens délégués aura lieu à Québec les 25 et 26 juin 1880.

ARTICLE II.

Le but de la Convention Nationale est :

- 1o. D'ajouter à l'éclat, à l'intérêt et à l'utilité de notre fête nationale prochaine;
- 2o. De traiter publiquement quelques questions d'une importance vitale pour l'avenir de la race française en Amérique.

ARTICLE III.

Seront admis dans la Convention :

- 1o. Les présidents de toutes les sociétés canadiennes-françaises du Canada et des Etats-Unis invitées à y prendre part;
- 2o. Les délégués choisis par les dites sociétés (un seul délégué par société);
- 3o. Les personnes munies d'une carte d'admission.

ARTICLE IV.

Les officiers composant le bureau de direction seront :

Un président général; plusieurs vice-présidents; Un secrétaire-général; plusieurs secrétaires conjoints :

ARTICLE V.

Séances et Programme

La Convention tiendra trois séances solennelles dans la salle des promotions de l'Université Laval, où ne devront parler que les orateurs invités d'avance par ce comité, et ci-après nommés.

PREMIÈRE SÉANCE.

- 1.—Discours d'inauguration par le président-général, J. P. Rhéaume, écr.
- 2.—Adresse au Souverain Pontife.
- 3.—Discours par M. le Juge Routhier.—Sujet: le rôle de la race française en Canada.

4.—Discours par M. Mallet.—Sujet : Le rôle de la race française aux États-Unis.

DEUXIÈME SÉANCE.

1.—Discours par M. le juge Loran ger—Sujet : Nos institutions et nos lois.

2.—Discours par M. Laurier, M. P.—Sujet : Notre langue.

3.—Discours par M. L. P. Lemay.—Sujet : La Littérature canadienne, sa mission.

TROISIÈME SÉANCE.

1.—Discours par M. Joseph Tassé, M. P.—Sujet : L'Émigration—ses causes, ses résultats—moyens de l'arrêter ou de la diriger.

2.—Discours par M. Lesage.—Sujet : L'Agriculture et la Colonisation.

3.—Discours par M. J. C. Taché.—Sujet : L'industrie canadienne.

ARTICLE VI.

En dehors des séances solennelles de la Convention Nationale se tiendront des Commissions qui prendront en considération des sujets proposés par le comité d'organisation, ou par les membres des Commissions, et sur lesquels elles feront des travaux rapportés à la Convention.

ARTICLE VII.

Ces Commissions seront composées et organisées conformément au règlement suivant.

RÈGLEMENT.

1o. Le comité d'organisation de la Convention invitera un certain nombre de membres à faire partie de chaque Commission, en les informant des matières sur lesquelles cette Commission devra délibérer et faire rapport à la Convention.

2o. Pour plus d'expédition dans les délibérations des Commissions le comité nommera un Rapporteur qui devra faire d'avance un travail qu'il soumettra à la Commission.

3o. Les personnes invités à faire partie d'une Commission feront, à leur première réunion, le choix du Président et des autres officiers.

4o. La Commission ainsi constituée pourra admettre d'autres membres, délibérer et faire rapport sur d'autres matières que celles soumises par le Comité.

5o. Jusqu'à la réunion des Commissions, le nombre des membres pourra être augmenté *ad libitum* par le Comité,

et les invités seront priés de faire connaître au Comité les noms des personnes qu'ils croiront compétentes à faire partie de chaque Commission.

6o. A chaque invité des Commissions seront expédiés une liste des membres de la Commission dont il fera partie, et une copie du présent règlement.

7o. Les Rapports de chaque Commission devront se terminer par des résolutions pratiques adoptées par la Commission.

PREMIÈRE COMMISSION.

Rapport à faire après délibération :

1o. Sur la nécessité de la part des Canadiens-Français de revendiquer incessamment leur part légitime d'influence et de patronage dans la distribution des travaux, des emplois et des deniers publics.

2o. Sur la possibilité et l'opportunité de la formation d'une Ligue franco-canadienne de toute l'Amérique du Nord. Comment une telle association pourrait être créée, fonctionner et se perpétuer, etc., etc., etc.,

M. Henri T. TASCHEREAU,

Rapporteur.

DEUXIÈME COMMISSION.

Rapport après délibération :

Sur la situation actuelle de l'Industrie et du Commerce—sur les moyens de les développer, et spécialement sur la fondation d'écoles industrielles, etc., etc.,

M. L. O. DAVID,

Rapporteur.

TROISIÈME COMMISSION.

Rapport après délibération :

1o. Sur la Colonisation, mesures propres à l'activer, et la direction à lui donner.

2o. Sur l'opportunité de former une grande Société de colonisation, etc., etc., etc.,

M. J. O. FONTAINE,

Rapporteur.

QUATRIÈME COMMISSION.

Rapport après délibération :

Sur l'Agriculture, l'état actuel de notre population agricole, et les maux qui naissent du luxe, du défaut d'économie et de l'intempérance, etc., etc..

M. Ed. BERNARD.
Rapporteur.

CINQUIÈME COMMISSION

Rapport après délibération :

1o. Sur la situation des Canadiens-Français aux États-Unis, et sur la possibilité de les repatrier.

2o. Sur la situation des Canadiens-Français du Manitoba et au Nord-Ouest.

L'hon. J. ROYAL.

M. ***

Rapporteurs.

SIXIÈME COMMISSION

Rapport après délibération :

Sur l'état actuel des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts en Canada, et sur les moyens de les faire progresser.

M. N. BOURASSA, (Arts.)

M. B. SULTE (Lettres)

M.*** (Sciences.)

Rapporteurs.

SEPTIÈME COMMISSION.

Rapport après délibération :

Sur la situation particulière des Canadiens dans la Confédération

M. Pascal POIRIER.

Rapporteur.

Aux Lecteurs.

Nous avançons de quelques jours la publication de la prochaine livraison de l'*Album des Familles*, afin de consacrer toute entière la livraison suivante pour le compte-rendu complet de la Fête Nationale de Québec, que nos dévoués Collaborateurs de cette ville (MM. Faucher de Saint-Maurice, Legendre et Marmet), doivent spécialement préparer pour l'*Album*. Ce compte-rendu comprendra la Célébration de la fête, la Convention et le Banquet.

[Pour paraître en juillet 1880.]

Album Illustré

DE LA

FÊTE NATIONALE DE QUÉBEC
DU 24 JUIN 1880.

SOUVENIR HISTORIQUE.

Les soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils sont actuellement occupés à préparer les matériaux pour la publication d'un LIVRE de luxe, sous le titre ci-dessus, lequel paraîtra quelques semaines après la célébration de la Fête Nationale de Québec, enrichi de nombreuses ILLUSTRATIONS sur pierre, sortant de l'Atelier DESBARATS, de Montréal.

Trois éditions spéciales de l'Ouvrage seront offertes en vente aux prix ci-dessous mentionnés, savoir :

Edition No. 1.

Par copie

Un volume d'environ 350 pages, renfermant un Précis historique de la fondation de Québec jusqu'à nos jours; un Aperçu des principaux groupes franco-canadiens établis aux États-Unis, ainsi que le compte-rendu de la Fête Nationale, de la Convention, etc. etc., le tout enrichi de 120 Illustrations, comprenant: Portrait de Champlain—Montement de Wolfe et Montcalm—Monument des Héros de 1760—Plans et Vues de Québec, à diverses époques—Chars allégoriques—Drapeaux—Bannières Nationales, etc., etc., avec descriptions. Prix.....

\$2 00

ELÉGANMENT CARTONNÉ AVEC ENLUMINURE D'OR.

Edition No. 2.

Avec le même texte, renfermant 75 Illustrations, savoir:—Portrait de Champlain—Chars allégoriques—Bannières principales, etc., avec descriptions. Prix.....

\$1,50

CARTONNÉ AVEC TITRE EN OR.

Edition No. 3.

Brochure d'environ 350 pages, sans aucune illustration, avec couverture imprimée, au prix de.....

\$0 75

NOTE.—Chacune des Editions sera expédiée Franco par la poste.

Le tirage des éditions illustrées sera fixé au chiffre des souscripteurs obtenus jusqu'au 26 juin, par les agents ou par nous, et il n'y aura que ceux-là qui recevront l'une ou l'autre des éditions illustrées.

Cinquante Agents autorisés seront nommés pour recevoir, durant la semaine de la Célébration, les signatures et l'argent des souscripteurs résidant en dehors de Québec. Un reçu leur sera délivré par l'agent, attestant le paiement fait à l'avance.

Aucun abonnement ne sera reçu sans que le prix de la souscription n'accompagne la demande.

D'ici au 20 juin, on devra s'adresser à l'un ou à l'autre des soussignés, par lettre enregistrée, et après cette date et durant les fêtes, aux agents sus mentionnés, à Québec.

STANISLAS DRAPEAU,
Bureau de l'Album des Familles,
OTTAWA.

J.-NOBERT DUQUET,
No. 434. Rue et Faubourg St Jean,
QUÉBEC.

Québec, 20 mai 1880.

[Pour l'Album des Familles.]

COURRIER D'EUROPE.

ITALIE.



On a célébré dernièrement au Mont Cassin, près de Naples, le 14^e centenaire de la naissance de Saint-Benoit, fondateur de l'Ordre célèbre des Bénédictins.

St. Benoit et sa sœur jumelle, Ste. Scholastique, naquirent l'an 480.

A l'occasion de cette fête, qui réunit un grand nombre de Bénédictins et attire une foule d'étrangers, on montrait les trésors littéraires du couvent, entr'autres un cahier où les visiteurs du monastère sont priés d'inscrire leurs noms.

On y lit les noms suivants :

1866. Gladstone, avec ce mot *Flareat*, ensuite: Marquis de Lorne.

Février, 1855. Ernest Renan, avec ce texte qu'il n'écrirait pas aujourd'hui : *Unum est necessarium — Maria optiman partem elegit, etc.*

Je cite ces noms, qui peuvent intéresser la curiosité du lecteur, mais il y en a de plus célèbres.

ROME.

La Fête de St. Léon-le-Grand.

La basilique de St. Pierre était décorée de tentures rouges pour cette fête, et le service a été célébré dans la chapelle de saint Léon. Le pape a reçu en audience les cardinaux, plusieurs évêques et prélats, et il a conversé avec eux dans ses appartements privés. Sa Sainteté a parlé de la grande fête bénédictine du Mont-Cassin, et des services rendus à l'Eglise par les ordres religieux. Elle a fait mention des événements qui se passent en France à l'heure qu'il est et a exprimé la compassion que lui inspire ce pays catholique. La France s'est distinguée dans le passé par son zèle à défendre les intérêts de l'Eglise catholique. Aujourd'hui, des hommes fourvoyés, oubliant les traditions anciennes et glorieuses de la nation française, sont à préparer pour leur pays un avenir plein de dangers, de calamités et de souffrances. Mais l'Eglise, qui est l'œuvre de Dieu, n'a rien à craindre et les catholiques doivent attendre avec patience et avec foi que des temps meilleurs se lèvent pour eux.

PRUSSE.

Le pape Léon XIII a adressé une lettre à l'archevêque de Cologne qui a été beaucoup commentée par la presse allemande, mais, disons-le de suite, les observations qu'on a faites ont été respectueuses et amicales même.

Le passage suivant de la lettre du Saint-Père a surtout attiré l'attention : "Nous n'hésitons pas à déclarer, dit le pape, que pour hâter l'entente entre l'Eglise et l'Etat, nous sommes prêt à permettre qu'on soumette au gouvernement Prussien, les noms des prêtres que les Ordinaires voudront associer à leurs travaux dans leurs diocèses, en leur confiant le soin des âmes."

Cette concession du Pape est regardée comme un grand pas vers la conciliation, mais le gouvernement prussien a aussi des concessions à faire. A l'heure qu'il est le Landtag accepterait avec empressement toute mesure que le gouvernement proposerait pour modifier les lois de mai 1873.

Les journaux, même hostiles aux catholiques, vont jusqu'à dire qu'il n'y a plus de prétexte maintenant pour prolonger cette législation oppressive.

Peut-être qu'on a un peu oublié les dispositions de ces fameuses lois du Dr Folk, dont on parle si souvent. Voici, en abrégé, l'analyse de cette législation

Le premier pas fait par le gouvernement prussien dans sa campagne de persécution contre l'Eglise a été d'exiger que les évêques soumissent aux gouverneurs des provinces les noms des prêtres qu'ils voulaient nommer à des positions ecclésiastiques.

Durant les sept dernières années on a souvent dit que cette demande pouvait être accordée sans concessions de principes. Cela peut être, mais la question n'est pas là. Le gouvernement prussien n'a pas demandé que tel arrangement eût lieu à l'avenir, mais il l'a déterminé par une loi, foulant ainsi aux pieds les droits de l'Eglise solennellement reconnus et garantis. La position de l'Eglise, en Prusse, les droits et les obligations des évêques et des prêtres ont été réglés par un Concordat, c'est-à-dire par un traité solennel exécuté en 1820, entre le pape Pie VII et le roi Frédéric Guillaume III, frère du roi de Prusse actuel.

En passant une loi pour obliger les évêques, dans l'accomplissement de leur office ecclésiastique à faire ce à quoi ils n'étaient pas tenus par le Concordat, le gouvernement portait atteinte aux droits de l'Eglise et violait un traité solennel. Mais la mesure ne s'arrêta pas là. Il fut statué que toute nomination faite sans la participation du gouvernement serait nulle *ipso facto*, et que toute personne nommée ainsi, qui exercerait les fonctions ecclésiastiques serait réputée criminelle et passible d'une amende ou d'emprisonnement. On établit dans la suite une cour séculière qui fut revêtue du pouvoir de déposer ceux qui se rendraient coupables de telles offenses et de les priver de leurs bénéfices. Les évêques étaient contraints par cette loi de regarder comme vacants les bénéfices des ecclésiastiques qui avaient été déposés, et étaient passibles d'une amende s'ils ne remplissaient pas la vacance. Nous le savons : des évêques ont été envoyés en prison comme des criminels, sous le

régime de ces lois ; et la cour n'a pas hésité à les déposer pour ne s'être pas conformés à cette législation.

Les choses n'en restèrent pas là. On fit de nouveaux règlements concernant les études des candidats à la prêtrise. On statua qu'ils seraient soumis à des examens spéciaux, et le but avoué de ces mesures était d'arriver à faire instruire ces jeunes gens par des professeurs qui devaient distiller le poison de l'erreur et du scepticisme dans leurs esprits. On déclara que personne ne serait qualifié pour être admis aux ordres ou à aucune position ecclésiastique sans passer ces examens iniques. Ainsi, d'un côté les évêques étaient punis et même privés de leurs sièges s'ils ne remplissaient pas les vacances avec des "personnes légalement qualifiées ;" d'un autre côté, les seules "personnes légalement qualifiées" étaient des hommes à qui les évêques ne pouvaient confier aucun poste, parcequ'ils ne pouvaient reposer aucune confiance en eux.

Est-ce surprenant que tous les évêques de l'Allemagne aient protesté emphatiquement contre cette législation ? que le Saint-Siège ait protesté contre cette violation manifeste d'un traité solennel et ait déclaré cette législation dépourvue de toute validité ?

Le premier pas fait par le gouvernement prussien dans cette guerre contre l'Eglise a été de requérir les évêques, de soumettre les noms des prêtres qu'ils voulaient nommer à des offices. Cette loi était injuste et contraire au traité entre le Saint-Siège et le gouvernement prussien. Les évêques avaient droit de protester comme ils l'ont fait. Cependant ces protestations des évêques furent les prétextes de la législation qui fut ensuite adoptée. Les évêques et le Saint-Siège firent des remontrances après chaque nouvelle loi injuste passée par le gouvernement prussien, et les hommes au pouvoir répondaient à ces plaintes en faisant un pas nouveau dans la voie de la tyrannie.

Maintenant le Pape peut faire la concession que j'ai mentionnée. Il peut la faire, parce qu'il n'y a aucun principe à sacrifier pour cela. Ce n'en est pas moins une concession faite pour ramener la paix et établir une entente durable. La masse des journaux prussiens admettent qu'après cette conces-

sion, il ne reste plus aucun motif de maintenir une législation hostile à l'Eglise.

La lettre du pape a été communiquée au gouvernement par l'intermédiaire du cardinal Jacobini, prononcée à Vienne. La réponse du cabinet prussien laisse à désirer. Elle reconnaît les sentiments pacifiques dont le Saint-Siège est animé, mais en même temps elle laisse entendre que le gouvernement ne veut pas voir nommer par les évêques aux charges d'autres sujets que ceux qui auront suivis les cours des professeurs reconnues par l'Etat et subi des examens devant les bureaux composés par l'Etat. Les évêques ne pourront jamais accepter ces *sujets* officiellement qualifiés, pour la bonne raison qu'ils ne peuvent conférer les charges ecclésiastiques à de *mauvais sujets*.

FRANCE.

Il est trop souvent question des congrégations autorisées et non-autorisées en France pour qu'on ne désire pas connaître ce qu'il faut entendre par ces appellations. Une congrégation non-autorisée n'est pas une congrégation prohibée. Les congrégations autorisées sont celles dont l'existence légale, comme corps incorporé, est reconnue par leur loi spéciale. Ces congrégations peuvent vendre, acheter, acquérir des propriétés, recevoir des dons ou legs comme congrégations. L'institut des Frères de la doctrine chrétienne, par exemple, est une congrégation autorisée, et peut posséder en son nom des propriétés. Tandis que les congrégations non autorisées n'ont aucune existence légale, et aux yeux de la loi, la congrégation, comme congrégation, n'a aucuns droits, mais ses membres, comme citoyens, jouissent absolument des mêmes droits que les autres citoyens. Ainsi une congrégation non-autorisée n'est pas une congrégation illégale et ses membres ont le droit de vivre ensemble sous une règle commune s'ils le veulent ainsi. C'est un droit commun à tous les citoyens Français, et les membres de ces congrégations non-autorisées, y compris les Jésuites, sont citoyens Français, c'est évident, puisqu'ils sont électeurs.

Mais on ajoute qu'il y a une loi qui

restreint le droit d'association, et que les membres des congrégations non-autorisées tombent sous cette loi. Cette loi existe, en effet, c'est l'article 291 du code pénale, qui déclare qu'on ne peut former, sans le consentement du gouvernement, aucune association de plus de vingt personnes, ayant pour objet de se réunir tous les jours, ou à certains jours déterminés, pour des fins religieuses, littéraires, politiques ou autres. Mais remarquons bien que l'article ajoute : dans le nombre de personnes indiquées dans le présent article ne sont pas compris ceux qui sont domiciliés dans la maison, où l'association se réunit. On conclut de là qu'aucune sanction du gouvernement n'est requise pour les personnes qui vivent en communauté. Et les personnes qui vivent en communauté ont le droit d'enseigner comme les autres, aucune loi ne le défend. M. Jules Ferry en a proposé une, mais elle a été rejetée

Les évêques de France ont protesté avec énergie contre les derniers décrets du gouvernement prohibant les Jésuites et imposant des conditions vexatoires aux autres ordres religieux. Ils avouent généreusement que la cause des Ordres religieux n'est pas différente de celle de la religion. Ces décrets, loin d'être justifiés par la législation du pays, sont au contraire opposés aux principes de la loi civile et canonique.

On ne peut les mettre en force sans violer la liberté des citoyens, et priver une classe de personnes de leur droit de mener un genre de vie qu'ils croient plus propre à les conduire au salut de leur âme.

Les évêques et les fidèles souffriraient grandement de la dispersion de ces auxiliaires dont l'aide est absolument nécessaire au clergé séculier. Le concours des religieux missionnaires, de ceux qui ont la direction des collèges et des séminaires, est absolument indispensable

ANGLETERRE.

Les élections qui viennent d'avoir lieu en Angleterre et ont donné la victoire au parti libéral, une victoire si complète, que les libéraux eux-mêmes

en ont été surpris, ces élections donnent lieu à bien des réflexions. En 1874, le parti libéral, tombait aux polls, aujourd'hui c'est le parti conservateur. Cependant le gouvernement de Lord Beaconsfield gouvernait avec une majorité respectable, et il semblait posséder la confiance du peuple anglais. Quelles sont les causes de ce revirement de l'opinion publique ? La première cause, c'est qu'en Angleterre, comme ailleurs, l'opinion publique n'a pas de convictions politiques raisonnées. C'est une absurdité de supposer que la masse des électeurs, qui forment la majorité aux polls, puisse se former une opinion réfléchie sur la valeur de la politique intérieure ou étrangère d'un gouvernement. Cette opinion se laisse influencer par les attaques dirigées contre l'administration. Cette opinion est mobile, capricieuse et aime le changement. Dans l'espace de six ans, un gouvernement commet bien des fautes et est témoin de bien des malheurs qu'il ne peut conjurer. Et alors, qu'est-ce qu'il arrive ? C'est que ceux qui aspirent à remplacer les gouvernants du jour s'évertuent à prôner devant le peuple que leurs malheurs ont été causés par la mauvaise administration qui les régit. Le peuple croit facilement à ces accusations : "j'ai été tant de mois sans ouvrage, dit l'un, et je suppose que nous n'aurons pas de jours meilleurs tant que nous resterons avec le même gouvernement ! Je ne vois pas ce qu'ils ont fait pour nous, dit un second, donnons la chance aux autres, et nous verrons ce qu'ils peuvent faire."

Un troisième dit : "Je suis un conservateur, mais je pense que le temps de changer est arrivé."

Voilà comment, en étendant le suffrage populaire, on est arrivé à avoir une masse d'électeurs qui n'ont absolument aucune conviction politique, ou qui n'ont pas même d'opinions dignes de ce nom. Le scrutin devra presque toujours donner la majorité au parti qui n'est pas au pouvoir. On peut croire que peu de gouvernement, maintenant, survivront à une dissolution des chambres, faite dans les conditions ordinaires. Le phénomène qui vient de se manifester en Angleterre se verra en Canada et il est bon d'en connaître la cause et surtout de la dénoncer sans crainte.

M. Gladstone, le nouveau Premier anglais, a ajouté à ses fonctions de chef de cabinet celles de chancelier de l'Echiquier. C'est la position qu'il occupait après la session de 1873. Le salaire de chacun de ces offices est de \$25,000 ; mais d'après une résolution d'un comité des Communes, lorsque les deux offices se trouvent réunis le salaire est réduit à \$37,500. On voit que M. Gladstone a confiance en ses forces et son énergie puisqu'il a pris sur lui un fardeau aussi lourd que celui de ces deux offices. Cependant il ne paraît pas qu'il y ait eu présomption de sa part, car il devait être le chef du cabinet, sa position dans son parti politique lui indiquait cette place, et on reconnaît aussi ses qualités supérieures comme financier, de là on en conclut qu'il est le meilleur chancelier de l'Echiquier qu'on pourrait désirer.

Une nomination de M. Gladstone qui intéresse beaucoup les catholiques anglais est celle du marquis de Ripon au poste de vice-roi des Indes. C'est sans contredit aujourd'hui le poste le plus honorable qui soit ouvert à l'ambition d'un homme politique de l'Angleterre. Tout en reconnaissant avec plaisir que les talents supérieurs du noble marquis, comme administrateur, sont ainsi appréciés, les catholiques anglais ne peuvent s'empêcher de regretter que leur corrégionnaire, le plus distingué du parti au pouvoir, disparaisse de l'Angleterre et soit ainsi relégué à l'extrémité du monde.

Le marquis de Ripon était président du comité des écoles pauvres, et on sait avec quel zèle il s'est dévoué à la cause de l'éducation catholique du peuple.

À ce titre et à bien d'autres, l'éloignement du célèbre converti est une perte pour l'église catholique en Angleterre.

CARA LIMPIA.

L'espace qui m'est accordé pour la chronique mensuelle est déjà plus que rempli. Je me contente donc de noter certains faits que je ne puis passer sous silence :

Dimanche, le 24 avril, le Rév. Père Cooke, provincial des Oblats d'Angle-

terre, a célébré la sainte messe à la *Tour de Londres* pour les soldats catholiques qui y sont postés, et dont le rév. Père est le chapelain. C'est un événement pour les catholiques d'Angleterre.

Depuis Henri VIII, le saint sacrifice n'avait pas été offert dans ce lieu.

Le P. Cooke écrit au *Tablet* de Londres: J'étais là à quelques pieds de la cellule où l'illustre Fisher a été enfermé pendant des mois, avant son martyr, non loin des donjons où Sir Thomas More, Philippe Howard d'Arundel et bien d'autres saints confesseurs s'étaient préparés à leur glorieuse mort. Je pouvais m'imaginer que les âmes de ces saints martyrs étaient en adoration près de l'autel, joignaient leurs prières aux nôtres..... Le célébrant a offert la messe en actions de grâces, et en réparation, et aussi pour demander à Dieu les secours dont nous avons besoin dans le temps présent, et particulièrement pour le retour de l'Angleterre à l'unité de la foi.

L'impératrice Eugénie est arrivée à Durban, Natal, le 23 avril. Le lendemain, dimanche, Sa Majesté s'est rendu à l'église catholique pour assister à la messe qui a été célébrée par Mgr. Jolivet, O.M.I., vicaire apostolique de Natal. On sait que l'impératrice se rend au Zoulouland pour l'anniversaire de la mort de son fils, le prince Napoléon-Eugène-Louis, qui a été tué par les zoulous, le 1er juin 1879.

Les apparitions de la Très-Sainte Vierge continuent à Knock. Les journaux catholiques anglais gardent le silence sur ces événements et attendent la décision de l'autorité ecclésiastique pour se prononcer. Les journaux irlandais racontent avec détails de nouvelles apparitions et relatent plusieurs guérisons miraculeuses obtenues, disent-ils, par l'intercession de la Sainte-Vierge à Knock.

L'Irlande envoie 105 députés au parlement impérial, mais pour le moment deux divisions électorales sont défranchisées, de sorte qu'il n'y a que 103 députés élus aux récentes élections. Il y a 56 députés catholiques contre 47 protestants. Comme M. Parnell a été élu par deux divisions, on pourra peut-

être compter 57 catholiques contre 43 protestants. Il n'y avait que 51 députés catholiques d'Irlande, dans le dernier parlement, mais il y avait trois députés catholiques d'Angleterre.

Il a toute apparence que leurs formidables empires de la Chine et de la Russie vont entrer en guerre. Le gouvernement chinois demande à la Russie la rétrocession de la province de Kuldja, et dans le cas où sa demande ne sera pas accueillie il déclare qu'il aura recours à la force des armes pour rentrer en possession du territoire contesté

Députés au parlement impérial:
Angleterre, pays de Galles, 285 libéraux et 204 conservateurs, en tout 489.
Ecosse, 53 libéraux et 7 conservateurs, en tout 60.
Irlande, 14 libéraux, 25 conservateurs, et 64 *Home Rulers*, en tout 103.
 Orkney et Shetland, 1 libéral.

C. L.

Leon XIII et les Beaux-Arts.

Quoique les besoins de l'Eglise soient immenses et les ressources du Saint-Siège fort restreintes, par suite des exploits spoliateurs de la révolution italienne, Léon XIII, fidèle aux traditions de la papauté, se fait un bonheur de favoriser les beaux-arts et les artistes. Il vient de confier à un peintre de grand talent et de grande renommée, M. le chev. Mantovani, la décoration du portique de la cour de S. Damase, au Vatican. Comme ses prédécesseurs, Léon XIII veut contribuer à l'embellissement de ce palais aux murs duquel le génie de Raphael, de Michel-Ange, du Pérugin, de Fra-Angelico, sans nommer les artistes modernes, a donné une estimable valeur. D'après des renseignements que nous trouvons dans la *Voce della Verità*, M. Mantovani se propose de prendre pour thème la glorification des papes qui se sont particulièrement signalés comme émules de Jules II et de Léon X. Son œuvre sera toute symbolique. L'artiste ne retracera ni les portraits des Souverains-Pontifes, amis et protecteurs des arts, ni les principaux événements de leur règne ; il peindra sur les voûtes et les

murs du portique leurs armes qu'il entremêlera d'allégories, de symboles, d'ornements. L'ensemble aura un caractère très-original; la conception sera grandiose. Le pinçeau de M. Mantovani promet de créer un chef-d'œuvre auquel le nom de Léon XIII sera glorieusement attaché.

Comme ça change!

Lorsque Jacquard inventa le métier à tisser qui porte son nom, et qui devait alléger le travail de l'ouvrier sans diminuer ses gages, les tisserands de Lyon firent brûler sa machine sur la place publique.

Aujourd'hui la même ville élève à l'inventeur une statue de bronze qui le représente, regardant, les bras croisés, brûler le fruit de son génie.

Lorsque l'on parla d'éclairer la ville de Londres avec du gaz, sir Walter Scott écrivit :

"Il y a ici un lunatique qui veut éclairer la ville avec de la fumée."

Edison peut bien rire au nez de ceux qui doutent de son succès. Il est convaincu du mérite de ses découvertes et elle n'étonneront plus le monde dans quelques semaines.

Congrès des Sociétés de Bienfaisance.

L'Union Saint-Joseph de Saint-Sauveur de Québec est en voie d'organiser une grande Convention, à laquelle prendront part des délégués des différentes sociétés "Union Saint-Joseph" et autres associations de bienfaisance du Canada et des Etats-Unis.

Si ce projet réussit, la Convention se réunira à Québec le 24 juin, pour étudier un plan d'affiliation de ces sociétés de secours mutuels les unes aux autres ou toute autre question de nature à promouvoir leurs intérêts.

Pour faciliter la tâche entreprise par l'Union Saint-Joseph de Québec, les officiers des différentes associations (ouvrières) de bienfaisance sont priées de se mettre sans délai en communication avec l'un des soussignés pour lui faire connaître :

- 1o. Le nom de l'association.
- 2o. Les noms du président et du secrétaire et leur adresse.
- 3o. Si la société prendrait part à cette

convention en y déléguant deux ou trois de ses membres.

4o. Mentionner les questions qu'on désire être étudiées par cette Convention, etc., etc.

Pour le comité,

FRS. KIROUAC,
Président.
Dr. F. A. DION,
Secrétaire.

Raoul de Navery.

L'écrivain qui signe Raoul de Navery—et dont les feuillets font les délices des lectrices de l'*Album des Familles*—est Mme MARIE DAVID, née Saffray, en 1731, à Ploërmel (Morbihan). Poète et romancière, Mme de Navery a collaboré à la plupart des revues et des journaux contemporains. Elle a débuté en littérature sous le nom de Marie David. Elle a signé LOUIS MANUEL plusieurs romans dans les journaux de Paris, entre autres dans la *Franc*. Elle a publié chez Dentu, *le Bonheur dans le Mariage*. Le nombre de ses productions est incalculable et elle alimente plusieurs librairies.

Madame Louis Raymond.

D'AURORA (Illinois).

La mort vient d'enlever prématurément à l'affection de sa famille Madame Raymond (née Marie Aglaée Turcotte, des Trois-Pistoles), âgée de 32 ans et 8 mois, après une maladie de huit années supportée avec une résignation aussi touchante qu'étonnante. Son bon cœur l'avait fait aimer de tous ceux qui composaient le cercle de ses amies. Attachée à ses devoirs comme épouse et mère de famille, elle laisse dans le deuil un époux et un enfant de trois ans et demi.

NOUVELLE PUBLICATION.

LA BIBLE ne suffit pas pour enseigner les vérités nécessaires au salut.

C'est une des meilleures conférences du célèbre PÈRE DAMEN, S. J.—Elle contient des preuves irréfutables à la portée de tous, de la nécessité de l'Eglise enseignante.

Envoyée par la poste au prix suivant :

\$2.50.....le cent.
5 sous.....chaque exemplaire.

S'adresser à

L. G. GLADU, O. M. I.
Hull, P. Q.

LE COURRIER DE MONTREAL,

Journal Politique, Industriel et Commercial,
Est publié à deux éditions par jour (à midi et à 6 heures).

Son programme politique se résume comme suit :

*La vérité pour base ;
Une politique honnête comme moyen ;
La grandeur de notre Patrie pour but.*

Conditions :

Abonnement..... \$4 par année.
Par vente dans la ville..... Un centin par exemplaire.
S'adresser à L. D. DUVERNAV,
Editeur-Propriétaire,
12, rue St. Gabriel, Montréal.

LE COURRIER DE MASKINONGÉ,

Paraît le JEUDI de chaque semaine, et il est publié à Louiseville (village de la Rivière du Loup, en haut), dans les intérêts du district des Trois-Rivières et du comté de Maskinongé.

Abonnement..... \$1 par année.
S'adresser à L. H. MINEAU,
Editeur-Propriétaire,
Louiseville, (P. Q.)

LE FRANCO-CANADIEN,

Fondé le 1er juin 1860.

Est publié trois fois par semaine, les MARDI, JEUDI et SAMEDI, à St. Jean d'Iberville, (P. Q.)

Abonnement..... \$4 par année.
S'adresser à I. BOURGUIGNON,
Propriétaire.
Ville de St. Jean, (P. Q.)

LA GAZETTE DE JOLIETTE,

Journal Politique, Commercial et Agricole.

Paraît tous les MARDI et VENDREDI de chaque semaine.

Abonnement..... \$2.50 par année.
S'adresser au GÉRANT,
Rue Notre-Dame, Joliette.

LE CANARD,

Journal Humoristique illustré.

Paraissant le Samedi de chaque semaine.

Abonnement..... \$0.50 par année.
S'adresser à Godin, Mondou et Cie.,
Editeurs-Propriétaires,
No. 8, rue Ste. Thérèse, Montréal.

LE NOUVELLISTE,

Journal Politique, Littéraire et Commercial.

Paraît tous les jours, en la Cité de Québec.

Abonnement..... \$2.50 par année.
S'adresser à Jos. G. Gingras et Cie.,
Editeurs-Propriétaires,
Coin des rues Dorchester et du Roy, St. Roch,
Québec.

LE NOUVELLISTE DE RIMOUSKI,

Journal Religieux, Politique et Littéraire,

Paraissant le Jeudi de chaque semaine.

Abonnement..... \$1.50 par année.
S'adresser à L. S. Laroche et Cie.,
Editeurs-Propriétaires,
Rimouski

L'UNION DES CANTONS DE L'EST,

Journal Politique, Industriel, Littéraire et Agricole.

Paraît à Arthabaska, le Jeudi de chaque semaine.
Abonnement..... \$1.50 par année.
S'adresser à P. L. Toussignant,
Editeur-Propriétaire,
St. Christophe d'Arthabaska.

LA GAZETTE DES CAMPAGNES,

Journal du Cultivateur et du Colon,

Paraît à Ste. Anne de la Pocatière le Jeudi de chaque semaine, et l'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, mais on ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Prix de l'abonnement..... 1.00 par année.

S'adresser à Firmin Proulx
Rédacteur-Propriétaire.
Ste. Anne de la Pocatière (P. Q.)

LE MONITEUR ACADIEN,

Organe des Populations Françaises des Provinces Maritimes.

Paraît le Jeudi de chaque semaine, à Shédiac, province du Nouveau-Brunswick.

Abonnement..... \$1.00 par année.

S'adresser à Ferd. Robidoux
Editeur-Propriétaire,
Shédiac, (N. B.)

LA GAZETTE DE SOREL,

Journal Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

Publié dans les intérêts du district de Richelieu, Paraît deux fois la semaine (le Mercredi et le Samedi.)

No. 17, rue George, Sorel.

G. I. Barthe, Propriétaire et Rédacteur-en-Chef,
Louis Laliberté, Gérant.

Abonnement.—\$2.50 par année, \$1.25 par semestre. Payable d'avance. Les retardataires ont à payer sur le pied de \$3.00 par année. Aucun abonnement pour moins de six mois.

Tarif des annonces.—Les annonces sont toisées sur type Brevier. 1ère insertion, 10 cts. la ligne; insertions subséquentes, 5 cts la ligne. On traite de gré à gré pour les annonces à long terme.

FORMEZ DES CLUBS.

On donne gratis le 6e numéro, à celui qui fournit 5 abonnés. Commission de 20 pour cent sur les remises d'abonnements.

Le département des Jobs d'imprimerie est particulièrement soigné, prompt livraison et bas prix.

Magnifique choix de papier français, importé directement ce qui permet de remplir toutes commandes d'impressions à meilleur marché qu'ailleurs.

ETATS-UNIS

LE JEAN-BAPTISTE,

Organe de la Population franco-canadienne.

Paraît le Mercredi de chaque semaine, à Northampton, (Etat du Massachusset) Etats-Unis.

Abonnement..... \$1.50 par année.

S'adresser à P. C. Chatel,
Editeur Propriétaire,
Northampton (Mass.) Etats-Unis.

LA PATRIE NOUVELLE,

Journal Canadien - Français,

Paraît le Mercredi de chaque semaine, à Cohoes, N.Y.

Abonnement..... \$1.50 par année.

S'adresser à Authier & Frère,
Editeurs-Propriétaires,
Cohoes, Etat de New-York.

LE TRAVAILLEUR,

Journal, Religieux, Politique et Littéraire,

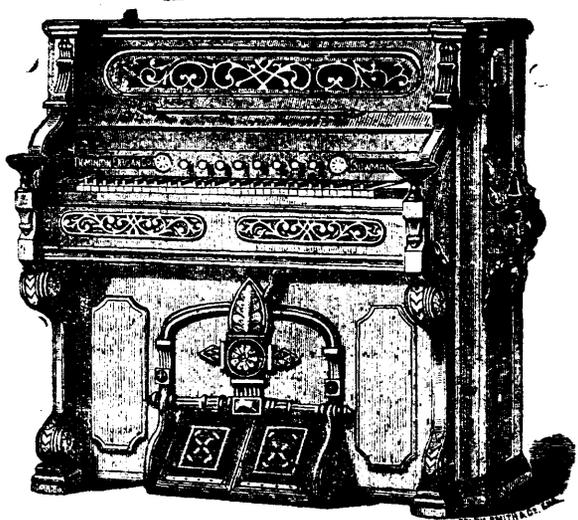
Paraît le Mardi et le Vendredi de chaque semaine, à Worcester, dans l'Etat du Massachusset.

Abonnement..... \$2.50 par année.

S'adresser à Ferd. Garnon,
Editeur-Propriétaire
No. 22 rue Pearl, Worcester (Mass.)

Dominion Organ Co., Bowmanville, O.

PHILADELPHIE, 1876.
SYDNEY, AUSTRALIE, 1877.



TORONTO, 1879.

PARIS, FRANCE, 1878.

Les Orgues de la Puissance ont remporté les premiers prix partout où elles ont été exhibées.

Instruments pour Salons et Eglises. Les personnes qui ont l'intention d'acheter, ainsi que les artistes et les amateurs, sont spécialement invités à examiner ces instruments.

Garanties pour 5 Ans. Prix réduits.

PRIX DE \$50 A \$1200.

OFFRES AVANTAGEUSES POUR QUELQUE TEMPS SEULEMENT.

Pour introduire ces instruments dans le District des Trois-Rivières, nous les vendrons moyennant une partie comptant et la balance payable 10 piastres par mois.

HATEZ-VOUS D'EN PROFITER.

Ecrivez pour catalogues.

E. N. PRATTE,

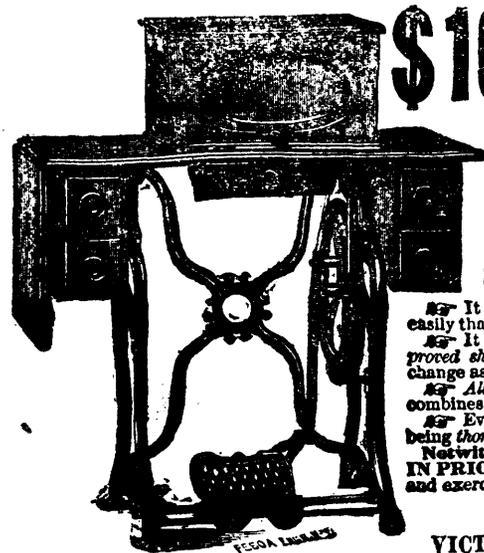
Agent Général pour la Province de Québec.

Entrepôt Général pour la Province
No. 280, Rue Notre-Dame, chez
A. J. Boucher.

SUCCESSALE: No. 3 RUE DU
PLATON.

MONTREAL.

TROIS-RIVIERES,



\$10. SAVED!

Buy the **IMPROVED VICTOR**

Sewing Machine.

It is so simple in construction and runs so easily that a child can operate it.
It has the straight, self-setting needle, our improved shuttle, with a perfect tension, which does not change as the bobbin becomes exhausted.
All the wearing points are adjustable, and it combines every desirable improvement.
Every Machine is sent out ready for use, after being thoroughly tested.
Notwithstanding the GREAT REDUCTION IN PRICES we continue to use the best material and exercise the greatest care in their manufacture.

VICTOR SEWING MACHINE CO.,

Western Branch Office, 381 West Madison St., Chicago, Ill. PRINCIPAL OFFICE and Manufactories, Middletown, Conn.

HISTOIRE ILLUSTRÉE DES INSTITUTIONS CHARITABLES DU CANADA.

Depuis leur fondation jusqu'à nos jours.

La première livraison de cet Ouvrage est en vente aux bureaux du *Foyer Domestique*, à raison de **25 CENTIMS** seulement.

Ce bas prix a été adopté, afin de faire écouler plus activement l'ouvrage. Chaque livraison renfermera environ 150 pages.

On prie les personnes désireuses d'encourager cette Publication à faire l'achat de suite de cette première livraison, afin de fixer le chiffre du tirage des livraisons futures.

S'adresser par lettre à
STANISLAS DRAPEAU,
Ottawa.

Debats de la Législature Provinciale

Deuxième Session, 4ème Parlement.

1879.

PRIX \$2.50 l'Exemplaire Relié.

G. ALPH. DESJARDINS,
Bureau du Canadien,
Québec.

EN VENTE

LE FOYER DOMESTIQUE

Années 1876, 1877, 1878, et 1879.

PRIX.—\$2.00 pour chaque année.

LE MOYEN DE FAIRE DE L'ARGENT DANS LA RUE WALL, A NEW-YORK.

UN MANUEL

Pour ceux qui ont des capitaux à investir, vient de paraître; il fait voir comment Jay Gould, Vanderbilt et les millionnaires de la rue Wall font leur fortune. La première copie est envoyée gratis.

S'adresser à
LEVINGSTON & Cie., EDITEURS,
56 Broadway et 7 Exchange Court,
New-York.

Alexandre Caron,
AGENT D'ASSURANCE
Contre le Feu, les Accidents et sur la Vie.

Se charge de la collection des comptes, ventes de terres, etc., à des taux **TRES MODERES.**

S'adresser au Bureau de Poste de la Rivière du Loup (en Haut), Province de Québec.